

Garancières **LE MAG** #3

SEPTEMBRE 2026



Édito	03	L'ARPE	24
Le budget communal	04	Vie locale	25
L'équipe municipale	06	Marché nocturne	25
Permanences de l'équipe municipale	07	L'ancienne Poste : un futur tiers-lieu au cœur de Garancières	25
Actualités	08	Présentation des référents de quartier	26
Le recensement citoyen	08	Budget participatif	27
Conseil Municipal des Jeunes	08	Boîte à livres	27
Horaires élargis pour mieux vous accueillir	08	Événements	28
Une équipe mobilisée au quotidien	09	La bibliothèque municipale « Le Colibri »	28
Au revoir Pascal, Robert et Sandrine	09	Rétrospective Octobre Rose 2025	29
Nouvel arrivant dans la commune	10	La Barbacane	30
Travaux, sécurité, patrimoine	10	Garanc' à Table	31
La salle des fêtes	10	Le Tour de France 2026	32
Place PMR à la salle des fêtes	11	Le coin des Assos	33
Des mobilités plus sûres et plus durables	11	Le Comité des fêtes	33
Réfection des routes pour une mobilité plus sûre et plus durable	11	L'association paroissiale de Garancières-Boissy	34
Des écoles adaptées aux besoins actuels et futurs	11	Ginga que balanço (capoeira)	34
Un soutien renforcé à la vie sportive et associative	12	Échanges	34
Un patrimoine local valorisé et redonné à la vie	12	Gala	35
Une politique de sécurité et de cadre de vie	13	Taekwondo club	35
Des bâtiments communaux à remettre aux normes	13	U.S.Y Gym	36
Pour conclure	13	U.S.Y Football Club	36
Urbanisme	14	Béaba	36
La vidéoprotection	15	Savoir-vivre	37
Solidarité Santé	16	Attention aux nuisances sonores	37
L'assistante sociale : une professionnelle ressource	16	Gestion des déchets et déchetterie	37
CCAS	16	Jours de ramassage	37
Personnes vulnérables	16	Les encombrants	38
(inscription sur le registre communal)	16	Respectons nos animaux, nos voisins et notre environnement	38
Les rencontres autour d'un café	17	Une commune dynamique, respectueuse de son cadre de vie	38
Cours d'informatique	17	La civilité, c'est l'affaire de tous...	39
Le CCAS récompense les bacheliers avec une mention « très bien »	17	ADEM agir ensemble pour un environnement durable	40
Repas des aînés et colis de Noël	18	Portraits de village	41
Consultations juridiques gratuites	18	Au cœur de nos campagnes : à la découverte des agriculteurs de Garancières	41
Allocation énergie	18	Boulangerie pâtisserie	42
Cours d'équilibre	19	« Les Douceurs de la Croix Des Ormes »	42
Des visites de courtoisie pour rompre l'isolement	19	Le Carnet	43
Hommage à Monique Letirant	19	Prochaines dates à retenir !	44
ADMR / LAEP	20		
Se former aux premiers secours	22		
La pochette SOS	23		



Tél : 01 34 86 41 33

Site internet : mairie-garancieres78.fr

Courriel : communication@mairie-garancieres.com

Horaires d'ouverture mairie et Agence Postale :

Lundi, Mercredi et Vendredi : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 17h30

Jeudi : 9h00 à 12h00 - Samedi : 9h30 à 12h00

Place Saint-Pierre, 78890 Garancières

Directeur de publication : Ghislaine Lesade

Comité éditorial : Les élus

Réalisation et impression :

Agence Conicrea - 02 37 46 47 17 - conicrea.com

Crédits photos :

les élus, les associations et droits réservés



ÉDITO

Garancières
Septembre 2026
LE MAG'



Ghislaine LESADE
Maire de Garancières

Chères Garanciéroises, chers Garancierois,

À l'heure de cette rentrée, je voulais avant tout vous dire merci.

Merci pour la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections municipales du mois de mars. Cette confiance nous touche profondément et elle nous donne, chaque jour, l'énergie d'agir pour notre commune avec sérieux, engagement et enthousiasme.

Je souhaite aussi remercier très chaleureusement toutes celles et ceux qui participent ou ont participé aux nombreux événements organisés dans notre village tout au long de l'année. Votre présence, votre bonne humeur et vos encouragements sont précieux. Ils sont pour toute l'équipe municipale un véritable moteur et une source de motivation pour continuer à faire vivre notre commune avec dynamisme et convivialité.

Cette rentrée est aussi marquée par une très belle nouvelle pour les familles : les travaux des deux nouvelles classes de l'école maternelle sont désormais achevés. Elles peuvent aujourd'hui accueillir les petits élèves dans les meilleures conditions puisque sa construction a suivi la nouvelle Réglementation Environnementale (RE2020) garantissant des matériaux durables, biosourcés et adaptés aux changements climatiques, en particulier aux vagues de chaleur intenses et fréquentes. C'est une réalisation importante pour notre village, parce qu'elle répond à un besoin concret et parce qu'elle prépare l'avenir avec attention.

Et l'avenir, justement, se construit déjà avec les projets que nous portons pour notre commune. Parmi eux, la transformation de l'ancienne Poste en tiers-lieu représente une belle ambition collective. Nous souhaitons en faire un lieu vivant, accueillant et ouvert à toutes les générations, avec notamment un projet de café associatif, mais aussi un espace où nos adolescents pourront se retrouver. Créer des lieux de partage, de rencontre et de lien est essentiel pour faire grandir l'esprit de village auquel nous sommes tous attachés.

Autre priorité forte : la mise en place progressive de la vidéoprotection. Elle doit nous aider à lutter contre les incivilités, qu'il s'agisse des dépôts sauvages, des dégradations, des cambriolages ou encore des délits routiers, et à dissuader les comportements irrespectueux. Là encore, notre objectif est simple : préserver la tranquillité, la sécurité et la qualité de vie de chacun.

Dans le même esprit, nous poursuivons la remise en état de notre patrimoine communal. Nous avons malheureusement trouvé un certain nombre de bâtiments communaux dans un état qui ne correspond pas à l'exigence de service public que nos habitants sont en droit d'attendre. Ce retard d'entretien, accumulé au fil des années, rend notre mission plus difficile et plus lourde financièrement. Mais loin de nous décourager, il renforce notre volonté d'agir concrètement et durablement.

Enfin, j'ai souhaité mobiliser pleinement notre action autour de la recherche de subventions. C'est un levier indispensable pour améliorer la vie des Garancierois, mener à bien nos projets et, en même temps, optimiser au maximum les dépenses de fonctionnement de la commune. Être ambitieux pour le village, tout en restant attentifs à la bonne gestion de l'argent public, est pour nous une exigence essentielle.

Je souhaite, au moment de conclure cet édit, adresser mes remerciements les plus sincères à toutes celles et ceux qui s'engagent chaque jour au service de notre commune.

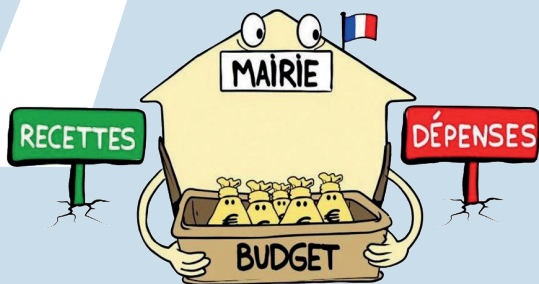
Merci à mon équipe municipale, pour son investissement constant, sa disponibilité, son sens des responsabilités et son attachement profond à l'intérêt général. Être élu local, c'est donner de son temps, de son énergie et souvent beaucoup de soi-même.

Je souhaite également saluer très chaleureusement les membres non élus du CCAS. Par leur écoute, leur bienveillance et leur dévouement, ils contribuent de manière essentielle à faire vivre une commune attentive à chacun, en particulier aux plus fragiles.

Mes remerciements vont aussi aux référents de quartiers, relais de proximité précieux, attentifs aux attentes, aux besoins et aux préoccupations des habitants.

Enfin, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à tous les acteurs locaux, comité des fêtes, associations et bénévoles pour leur énergie et leur engagement. Grâce à vous, notre commune vit, s'anime et se rassemble.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle rentrée.



BUDGET COMMUNAL

2026

Le budget communal 2026, voté le 13 avril 2026, traduit une ambition simple et essentielle : **gérer avec sérieux, agir avec efficacité et préparer l'avenir de Garancières.**

Dans un contexte où chaque dépense publique doit être utile et maîtrisée, nous avons fait le choix de préserver la qualité des services rendus aux habitants tout en maintenant une vigilance forte sur nos équilibres financiers. Le budget de fonctionnement permet ainsi d'assurer les missions du quotidien : accueil, entretien des bâtiments, vie scolaire, centre de loisirs, soutien aux associations et solidarité.

Mais gérer une commune, ce n'est pas seulement répondre aux besoins immédiats. C'est aussi anticiper. C'est pourquoi nous poursuivons nos investissements, avec une priorité claire donnée **à l'éducation, à la sécurité, à la voirie et à la transition énergétique.** Les travaux prévus dans les bâtiments scolaires, la création de deux classes, les aménagements sur les équipements communaux et les actions en faveur du cadre de vie répondent à des besoins concrets pour aujourd'hui comme pour demain.

Notre ligne est également celle de la responsabilité financière. Nous mobilisons les subventions chaque fois que possible et nous limitons le recours à l'emprunt afin de préserver les capacités d'action de la commune dans la durée. Mais dans un contexte où les collectivités doivent composer avec des contraintes budgétaires de plus en plus fortes, l'enjeu est de faire mieux avec des ressources limitées et des exigences accrues.

Sur le terrain, cela se traduit par des évolutions très concrètes :

- Transformer l'existant plutôt que construire
- Concevoir des équipements multifonctionnels et des projets plus agiles, plus transverses
- Privilégier des projets simples, mais à fort impact
- Mobiliser de nouveaux leviers de financement

CE BUDGET 2026 est donc un budget d'équilibre et d'avenir. Il traduit l'ADN de l'équipe municipale : **la proximité, la réactivité, l'écoute et la vision de long terme.**

Budget Garancières 2026

Le budget 2026 a été voté le 13 avril 2026 par le Conseil Municipal et il a été réalisé avec la volonté

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants.
- De mobiliser des subventions auprès de l'État et des collectivités publiques chaque fois que possible.

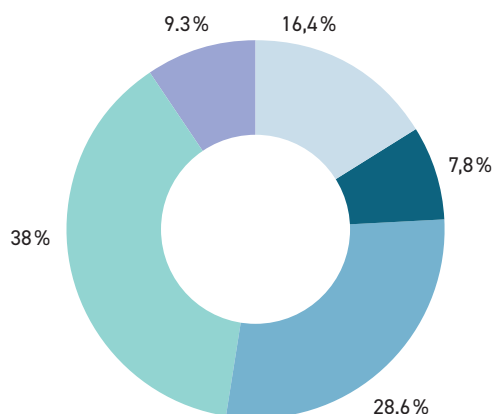
Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité.

D'un côté, la section FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des divers services communaux.

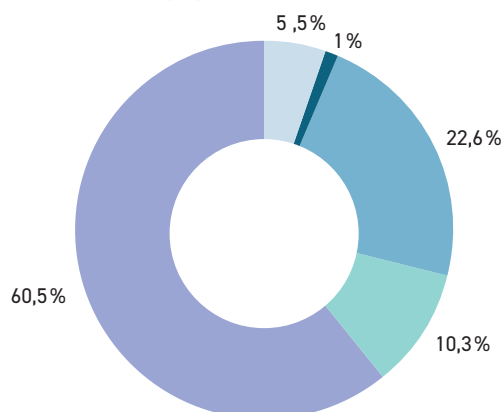
- Virement à la section d'investissement **553 003 €**
- Charge Financière (intérêts d'emprunts) **26 520 €**
- Charges Générales **966 000 €**
Prestation centre de loisirs, fournitures administratives et scolaires, petit entretien bâtiments, assurances, maintenances, fêtes et cérémonies, frais de contentieux, téléphonie, taxe foncière, frais de ménage.
- Charges de Gestion courante **1 285 000 €**
Charges de personnel, indemnités de fonction, subventions aux associations et au CCAS, contributions aux syndicats intercommunaux.
- Reversement autres communes **313 000 €**



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population.

- Dotations de l'état **171 000 €**
- Revenus des loyers **35 000 €**
- Résultat 2025 **700 000 €**
- Prestations de services **320 000 €**
Factures centre de loisirs et cantines, ventes de concessions cimetière, locations sur la voie publique.
- Impôts et Taxes **1 877 000 €**
Impôts locaux, taxes sur l'électricité, attribution de la communauté de communes, droits de mutation.

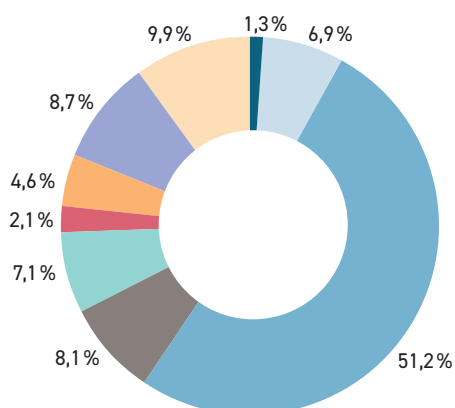


Et d'un autre côté, la section d'INVESTISSEMENT qui regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes ayant vocation à préparer l'avenir.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la commune.

- Achat de matériel **18 000 €**
Matériel technique et sécurité incendie.
- Bâtiments communaux **98 000 €**
Mur mairie, cheminement stade, mise aux normes, salle des fêtes, réfection mare aux pompiers, réfection ancienne poste.
- Bâtiments scolaires **723 000 €**
Création des 2 classes maternelle et mises aux normes, sécurité + travaux de climatisation, changement des portes et une partie des fenêtres école élémentaire.
- Aménagement voirie **115 000 €**
Reprise chemin Porte Boissière, Sente du Clos Fleury, Pré Béranger, Rue des Perruches.
- Vidéoprotection - Phase 1 **75 000 €**
- Achat petit équipement **30 000 €**
Mairie, écoles, cantine, bibliothèque
- Frais études **65 000 €**
Réhabilitation ancienne Poste, vidéoprotection.
- Solde d'exécution 2025 **123 000 €**
- Emprunt **120 000 €**

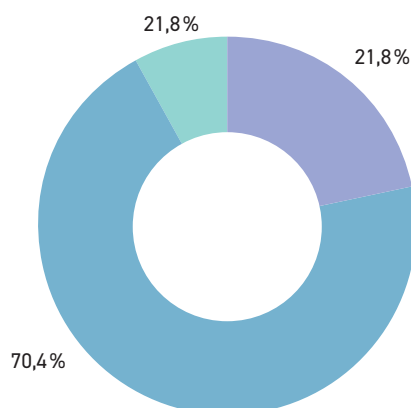


RECETTES D'INVESTISSEMENT

2 types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les autorisations de droits du sol (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

- Subventions perçues **404 000 €**
Département, État, CCCY, Région.
- Versement de la section de fonctionnement **1 383 000 €**
- Dotations **144 000 €**
Taxes d'aménagement + FCTVA (TVA des travaux d'investissement N-2).

» Recettes totales d'Investissement **1 931 000 €**



UNE ÉQUIPE MUNICIPALE

DÉDIÉE AU DÉVELOPPEMENT ET AU BIEN-VIVRE DE GARANCIÈRES



Ghislaine LESADE
Maire



Pascal MICHELOT
1^{er} Adjoint



Magali SEYSSEL
2^e Adjoint



Yanna BONAMY
3^e Adjoint



Cécile PARENT
4^e Adjoint



Sébastien COCHELIN
5^e Adjoint



Françoise MÉRIAUX
6^e Adjoint

Les conseillers municipaux :



**José
ALVES MARTINS**



**Frédéric
ASTRUC**



**Nathalie
BEAUMES**



**Lionel
BROS-LACAN**



**Jacqueline
CHABANNE**



**Camille
COLLARD**



**Olivier
COTTIN**



**Kelly
DA COSTA**



**Franck
DENIN**



**Brigitte
ELUAU**



**Catherine
HAMET**



**Bénédicte
LE GUELLAUT**



**Valentin
MICHELOT**



**Ambre
POËNSIN**



**Alexandre
SARAZIN**



**Thimothée
WAGNER**

Conseillers Communautaires :

Ghislaine LESADE • Cécile PARENT • Pascal MICHELOT

Commission Urbanisme :

Ghislaine LESADE, Maire
Valentin Michelot, Alexandre Sarazin,
Bénédicte Le Guellaut, Frédéric Astruc, Olivier Cottin,
Françoise Mériaux, Pascal Michelot, Ambre Poensin,
Lionel Bros-Lacan, Kelly Da Costa, Nathalie Beaumes

Commission Travaux et Cadre de vie :

Pascal MICHELOT, 1^{er} Adjoint
Frédéric Astruc, Valentin Michelot, Alexandre Sarazin,
Ambre Poensin, Olivier Cottin, José Alves Martins,
Lionel Bros-Lacan

Commission Solidarité, Familles et Jeunesse :

Magali SEYSEL, 2^e Adjointe
Valentin Michelot, Ambre Poensin, Camille Collard,
Jacqueline Chabanne, Kelly Da Costa

Commission Prévention et valorisation

du Patrimoine Communal : Yanna BONAMY, 3^e Adjoint
José Alves Martins, Valentin Michelot, Alexandre
Sarazin, Frédéric Astruc, Olivier Cottin, Françoise
Mériaux, Pascal Michelot, Brigitte Eluau, Jacqueline
Chabanne

Commission Vie économique, Proximité et évènementiel :

Cécile PARENT, 4^e Adjointe
Ambre Poensin, Franck Denin, Françoise Mériaux,
Catherine Hamet, Brigitte Eluau, Jacqueline Chabanne,
Magali Seyssel, Kelly Da Costa, Camille Collard

Commission Développement durable, Culture,

Communication et Vie Associative :

Sébastien COCHELIN, 5^e Adjoint
Catherine Hamet, Camille Collard, Françoise Mériaux,
Valentin Michelot, Ambre Poensin, Magali Seyssel,
Cécile Parent, Timothée Wagner

Commission Finances :

Ghislaine LESADE, Maire
Magali Seyssel, Pascal Michelot, Cécile Parent,
Yanna Bonamy, Françoise Mériaux, Brigitte Eluau,
Sébastien Cochelin, Bénédicte Le Guellaut,
Lionel Bros-Lacan, Nathalie Beaumes, Jacqueline Chabanne

CCAS : Présidente :

Ghislaine LESADE

Vice-Présidente :

Magali SEYSEL
Ambre Poensin, Jacqueline Chabanne,
Kelly Da Costa, Bénédicte Le Guellaut, Brigitte Eluau,
Camille Collard, Cécile Parent

Membres non élus : Laetitia Bruni, Magali Chesneau,
Stéphane Pinel, Diane Wagner, Bernard Waeytens,
Hedy Huguet, Sylvaine Bonamy, Barbara Danev

Comité National d'Action Sociale (CNAS) :

Franck Denin, Ambre Poensin

Commission appel d'offres :

Titulaires : Jacqueline Chabanne, Valentin Michelot,
Françoise Mériaux

Suppléants : Pascal Michelot, Kelly Da Costa, Brigitte Eluau

Correspondant Défense :

Yanna Bonamy
C'est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles
et militaires dans sa commune pour ce qui concerne
les questions de défense et les relations armée-nation.
Sa mission s'organise autour de trois axes :
la politique de défense, le parcours citoyen, la mémoire
et le patrimoine.

LES PERMANENCES DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Parce que le dialogue avec les habitants est au cœur de l'action municipale, des permanences sont régulièrement organisées afin de permettre à chacun d'échanger avec les élus, de poser des questions, de faire part de suggestions ou de signaler des difficultés rencontrées dans son quartier.

Madame le Maire reçoit les habitants chaque mercredi de 15h à 17h ou sur rendez-vous afin d'apporter une réponse personnalisée aux demandes et préoccupations des administrés.

En complément, les élus municipaux tiendront des permanences ouvertes à tous aux dates suivantes de 10h à 12h :

Année 2026

- Samedi 5 septembre
- Samedi 3 octobre
- Samedi 7 novembre
- Samedi 5 décembre

Année 2027

- Samedi 9 janvier
- Samedi 6 février
- Samedi 6 mars
- Samedi 3 avril
- Samedi 15 mai
- Samedi 5 juin
- Samedi 3 juillet
- Samedi 4 septembre

Ces rendez-vous constituent des moments privilégiés d'échange et de proximité entre les habitants et leurs élus. N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe municipale pour partager vos observations, vos idées ou vos projets pour Garancières.

La participation de chacun contribue à faire vivre notre commune et à améliorer ensemble notre cadre de vie.



LE RECENSEMENT CITOYEN DÈS 16 ANS

Tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent se faire recenser en mairie **dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire.**

Cette démarche, appelée **recensement citoyen**, est **obligatoire**. Elle permet notamment l'inscription d'office sur les **listes électorales** à partir de 18 ans et constitue une étape indispensable pour être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

L'attestation de recensement délivrée par la mairie est également demandée pour l'**inscription à de nombreux examens et concours** soumis au contrôle de l'autorité publique, tels que le baccalauréat, le permis de conduire ou certains concours administratifs.



Pour effectuer cette démarche, le jeune concerné ou son représentant légal doit **se présenter en mairie muni :**

- d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- du livret de famille ;
- d'un justificatif de domicile.

La municipalité invite les jeunes Garanciéroises et Garanciérois concernés ainsi que leurs familles à veiller au respect de cette obligation, essentielle pour l'exercice futur de leurs droits et devoirs de citoyens.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : REJOIGNEZ L'AVENTURE !

La commune de Garancières lance son nouveau **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** et recherche **10 jeunes volontaires motivés, âgés de 12 à 17 ans** pour participer à cette nouvelle aventure.

Le CMJ a pour objectif de donner la parole aux jeunes, de les sensibiliser à la citoyenneté et de leur permettre de s'impliquer concrètement dans la vie de la commune. C'est l'occasion pour eux de découvrir le fonctionnement de la mairie, d'exprimer leurs idées et de participer à des projets concrets pour le village.

Les jeunes membres du conseil pourront proposer et mettre en place des actions dans différents domaines qui les concernent directement : sport, culture, environnement, solidarité, prévention, cadre de vie ou encore organisation d'événements pour nos jeunes du village. Accompagnés par des élus, ils travailleront ensemble pour imaginer la jeunesse de Garancières de demain.

Le Conseil Municipal des Jeunes sera également un espace d'échange où chacun pourra faire entendre sa voix, ses idées, développer son sens des responsabilités et s'engager au service de sa commune.

Tu habites Garancières, tu as entre 12 et 17 ans et tu souhaites t'investir dans ta commune? Rejoins-nous !

Pour candidater ou obtenir plus d'informations, contacte la mairie à l'adresse suivante :

contact@mairie-garancieres.com ➔

Laisse-nous ton nom, ton prénom, ton âge, ton numéro de téléphone et bien sûr explique-nous tes motivations.

HORAIRES ÉLARGIS POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR



Bonne nouvelle pour les habitants de Garancières : la mairie élargit ses horaires d'ouverture au public afin d'être encore plus disponible au quotidien.

L'objectif est simple : permettre à chacun d'effectuer ses démarches plus facilement, selon son emploi du temps, dans un accueil toujours plus proche, pratique et chaleureux.

Horaires d'ouverture mairie et Agence Postale à compter du 1^{er} septembre :

- Lundi, Mercredi et Vendredi : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 17h30
- Jeudi : 9h00 à 12h00 - Samedi : 9h30 à 12h00

UNE ÉQUIPE MOBILISÉE AU QUOTIDIEN

On les croise à la mairie, dans les écoles, dans les rues de la commune, sur les espaces verts ou lors des manifestations locales. Les agents communaux sont au cœur de la vie municipale. Par leur travail, leur disponibilité et leur sens du service, ils contribuent chaque jour à faire de notre commune un lieu de vie agréable, accueillant et bien organisé.

Souvent discrets, ils jouent pourtant un rôle essentiel. Accueillir, renseigner, entretenir, réparer, accompagner, préparer, organiser : derrière chaque mission, il y a des femmes et des hommes investis, qui mettent leurs compétences au service de tous.

Les services de la commune en quelques mots

SERVICE ADMINISTRATIF

C'est souvent la première porte d'entrée de la mairie. Accueil du public, état civil, comptabilité, urbanisme, gestion des dossiers, accompagnement des habitants dans leurs démarches : les agents administratifs sont là pour informer, orienter et faciliter le quotidien.

Carole (Directrice Générale des Services), **Sylvie** (Responsable administrative et financière), **Marie** (Urbanisme/Élections), **Annabelle** (Comptabilité/cantine) **Nathalie** et **Julien** (Accueil Poste/Etat civil), **Sophie** (Chargée de mission Prévention).

SERVICE TECHNIQUE

Très visible sur le terrain, il intervient dans de nombreux domaines : entretien et réparations des bâtiments communaux, voirie, espaces verts, installations techniques, préparation des manifestations... Un travail indispensable pour garantir un cadre de vie agréable et des équipements bien entretenus.

Quentin (Responsable du Service Technique), **Dragan, Dylan, Théo, Julien**.

SERVICE ÉCOLE MATERNELLE (ATSEM)

Au contact des enfants et des familles, ces agents jouent un rôle précieux dans la vie de la commune. Ils accompagnent les plus jeunes avec attention et dévouement dans un cadre rassurant et convivial.

Bandine, Karine, Muriel, Julie.

SERVICE ENTRETIEN ET RESTAURATION

Par leur travail quotidien, ils contribuent à assurer des locaux propres, accueillants et agréables pour tous, ainsi qu'un service de qualité dans les temps de restauration.

Isabelle, Ginette, Isabelle, Marie

BIBLIOTHÈQUE

Présente au cœur de la vie communale, **Wafa** accueille les habitants avec attention, disponibilité et bonne humeur.

Au quotidien, elle accompagne les lecteurs de tous âges, conseille les familles, aide les enfants à découvrir le plaisir de lire et participe à faire de la bibliothèque un lieu vivant, ouvert à tous.

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des agents pour leur travail quotidien, leur professionnalisme et leur attachement à la commune.

Leur implication, leur réactivité et leur bonne humeur méritent d'être saluées.

Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux agents arrivés en 2026 : **Quentin, Dylan, Théo, Carole** et **Julie**.

AU REVOIR PASCAL, ROBERT ET SANDRINE



Ces dernières semaines, la commune a tourné une page avec le départ à la retraite de **Pascal** et **Robert**, deux agents du service technique particulièrement appréciés.

Pendant de nombreuses années, ils ont été de ceux sur qui l'on pouvait compter. Un aménagement à préparer, une route à saler, une réparation à effectuer, une installation à finaliser avant un événement : Pascal et Robert répondaient toujours présent, avec sérieux, efficacité et professionnalisme.

Au fil du temps, ils sont devenus bien plus que des agents techniques : de véritables repères dans la vie communale, connus pour leur engagement et leur connaissance du terrain.

Leur départ marque la fin d'un beau chapitre professionnel, fait de travail, de liens humains et de service rendu

aux habitants. La municipalité leur adresse un grand merci pour toutes ces années d'investissement et leur souhaite une retraite heureuse, paisible et riche de nouveaux projets.

Merci Pascal, merci Robert, et bonne route pour cette nouvelle étape !

Et bien sûr nous n'oublions pas **Sandrine** Atsem qui quitte Garancières pour la province.

Même si ce départ est différent de celui de Pascal et Robert, il va lui aussi laisser un vide.

Nous voulions la remercier pour son dévouement auprès des enfants et pour tout ce qu'elle a apporté au quotidien.

Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans cette nouvelle vie !

JE SUIS UN NOUVEL ARRIVANT BIENVENUE DANS LA COMMUNE DE GARANCIÈRES !



Vous avez récemment emménagé à Garancières et vous souhaiteriez mieux connaître la commune ? La municipalité propose aux nouveaux habitants de participer à **une matinée de rencontre et de découverte de la ville**. Cela sera l'occasion de rencontrer vos élus et vos référents de quartier.

Cette rencontre se déroulera **un samedi, de 10h à 12h début 2027 à la Mairie**. La date de ce rendez-vous sera prochainement communiquée.

N'hésitez pas à nous envoyer sur l'adresse **contact@mairie-garancieres.com** vos noms, prénoms et adresse ou de venir en mairie vous référencer afin que nous puissions vous adresser une invitation **avant le 15 décembre 2026**.

Dès à présent, vous pouvez découvrir les actualités de notre commune en :

- Site internet de la mairie **mairie-garancieres78.fr**
- nous suivant sur notre page **Facebook** et **Instagram**,
- téléchargeant l'application mobile **« PanneauPocket »**.

TRAVAUX, SÉCURITÉ, PATRIMOINE : UNE COMMUNE ENGAGÉE DANS UNE DYNAMIQUE DE RATTRAPAGE ET DE MODERNISATION

La commune de Garancières s'inscrit aujourd'hui dans une **phase importante de transformation** de ses équipements publics et de son cadre de vie. Comme dans de nombreuses communes de taille similaire, certains investissements nécessaires à l'entretien du patrimoine et à l'adaptation des infrastructures ont été différés au fil des années, ce qui nous contraint aujourd'hui à engager un programme global de remise à niveau.



Cette situation implique un travail de fond, à la fois technique, financier et organisationnel, afin de garantir la sécurité des usagers, la conformité des bâtiments publics et l'amélioration progressive du quotidien des habitants. L'ensemble des projets présentés dans ce dossier s'inscrit dans cette logique cohérente de **rattrapage et de modernisation**.

La salle des fêtes

Le cœur de village constitue un lieu central de la vie communale, puisqu'il accueille les événements, les rassemblements associatifs, les cérémonies et les moments de convivialité qui rythment la vie locale. Cependant, cet espace n'avait pas bénéficié d'une **requalification globale** depuis de nombreuses années, ce qui limitait sa visibilité et son ouverture sur le reste du village.

Dans ce contexte, la commune a engagé un **projet de réaménagement** de l'espace situé entre la mairie et la salle des fêtes. Pour ce faire, le mur existant est abaissé afin de conserver une fonction de délimitation et de sécurité pour les manifestations tout en ouvrant davantage la perspective et en supprimant l'effet d'enfermement. Cette évolution permet de **rendre la place visible** depuis la rue Saint-Pierre et de mieux l'intégrer dans le tissu urbain. Ce nouvel aménagement s'accompagne

d'une réflexion paysagère importante, puisque dès la fin novembre **6 arbres à feuillage persistant** seront plantés afin de structurer l'espace, d'apporter de l'ombre et d'améliorer le confort des usagers tout au long de l'année. Un éclairage viendra compléter l'ensemble afin de sécuriser et ajouter un côté festif. D'autres aménagements seront réalisés toujours dans le but de dynamiser et de sécuriser l'ensemble.

Place PMR à la salle des fêtes

Dans la continuité de ces aménagements, la commune poursuit la **mise en accessibilité de ses équipements publics**. Devant la salle des fêtes, une place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite a été créée, venant compléter les emplacements déjà existants à proximité de la mairie. Le trottoir a également été abaissé afin de faciliter les déplacements des personnes en fauteuil roulant ou rencontrant des difficultés de mobilité.



De la même manière, une place PMR sera prochainement aménagée sur le parking de la gare, afin de faciliter l'accès aux transports ferroviaires. Ces aménagements répondent à une nécessité réglementaire mais également à une volonté forte de permettre à chacun de bénéficier des services publics dans les meilleures conditions possibles.

Des mobilités plus sûres et plus durables

La commune s'engage également dans une politique de **développement des mobilités douces**, notamment à travers l'aménagement progressif rue du Chemin Vert. Dans un premier temps, un éclairage LED y a été installé afin d'améliorer la sécurité des piétons, en particulier durant les périodes hivernales où la visibilité est réduite. Dans un second temps, cet axe sera transformé en voie partagée permettant aux piétons et aux cyclistes de circuler en toute sécurité sur un chemin qui sera reprofilé et gravillonné et non bitumé pour conserver l'esprit de chemin et champêtre.



Ainsi depuis la ruelle du Loup et la rue du Chemin Vert cette portion vers l'accès à la gare sera totalement sécurisée. Pour rappel, les travaux d'éclairage ont été subventionnés par la CCCY et la Région à hauteur de 70%. Par ailleurs, la commune a sollicité le Conseil départemental, afin de financer dans sa globalité l'aménagement du Chemin Vert.

Cet aménagement, s'inscrit dans une logique plus large d'organisation des déplacements au sein de la commune, afin de **proposer des alternatives à la voiture** et de **sécuriser** les cheminements quotidiens.

Des routes plus sûres

Dans le même esprit, plusieurs voiries communales font l'objet de **travaux de réfection**, notamment rue du Pré Béranger, rue des Perruches et sente du Clos Fleuri. Ces interventions incluront également une **amélioration de la gestion des eaux pluviales**, qui n'avait pas toujours été traitée de manière suffisante par le passé et qui entraîne aujourd'hui des désordres ponctuels lors de fortes pluies dans ces rues mais également dans d'autres endroits de la commune plus préoccupants et qui entraîneront des travaux plus lourds.



Des écoles adaptées aux besoins actuels et futurs

L'évolution démographique de la commune conduit à la création de **deux nouvelles classes maternelles** pour la rentrée 2026-2027. Ces nouveaux espaces permettront non seulement d'accompagner l'augmentation des effectifs, mais également de supprimer les structures provisoires installées dans la cour de l'école élémentaire depuis 5 ans, redonnant ainsi aux enfants un espace de récréation plus fonctionnel et plus agréable.

Le **plateau sportif** sera équipé de buts de football et les marquages au sol seront entièrement refaits. Ces aménagements permettront aux enseignants de proposer à nouveau des activités sportives en extérieur aux élèves. Ils pourront également profiter du temps méridien pour se dépenser et pratiquer diverses activités sportives dans de meilleures conditions.

Ce bâtiment est conçu en ossature bois et bénéficie d'une isolation réalisée à partir de matériaux biosourcés, notamment de la laine de bois. Les éléments de structure, tels que la charpente et les murs, sont également réalisés en bois, dans une démarche de performance énergétique et de respect de l'environnement. Sa **conception bioclimatique** a été pensée pour optimiser les apports naturels : une

avancée de toiture au sud permettra de protéger les locaux des rayons du soleil en période estivale, tandis que des ouvertures plus réduites au nord limiteront les déperditions thermiques.

Par ailleurs, la haie située du côté du monument aux morts sera taillée afin d'améliorer la luminosité naturelle à l'intérieur du bâtiment. Ainsi, la conception bioclimatique de cet équipement permettra **d'améliorer le confort des élèves** tout en réduisant les consommations d'énergie.

Maternelle (ancien bâtiment)

Face à l'intensification des vagues de chaleur, nous allons faire évoluer notre système de chauffage en installant, dans un premier temps, un système de **chauffage réversible** dans le dortoir ainsi que dans les deux salles de classe.

Cette solution permettra d'assurer un meilleur confort thermique aux enfants et aux équipes, aussi bien en hiver qu'en période de fortes chaleurs. Ce dispositif sera ensuite progressivement étendu, au fil des années, à **l'ensemble de l'école maternelle**, dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de nos équipements et d'adaptation aux évolutions climatiques.

Élémentaire

Par ailleurs, l'école primaire fait également l'objet d'un programme de rénovation sur plusieurs années, la première phase comprenant le **remplacement de l'ensemble des portes** donnant sur l'extérieur ainsi que **les fenêtres** de deux classes. Pour se faire, nous avons sollicité la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines qui a attribué une enveloppe de 24 000€ soit 50% de la dépense pour cette phase de travaux.



Ces aménagements visent à **améliorer la sécurité** du bâtiment, à **réduire** les déperditions thermiques et à **renforcer le confort** des élèves et du personnel éducatif. Le programme de rénovation énergétique prévoit, sur plusieurs années, l'isolation des combles, le remplacement des faux plafonds, la modernisation de l'éclairage ainsi que l'installation de chauffages réversibles.

Face à l'importance de ces investissements pour les finances communales, leur réalisation dépendra de l'obtention de subventions locales, régionales et nationales. Nous nous **mobiliserons pleinement** pour rechercher et obtenir chaque aide disponible afin de concrétiser ces projets essentiels pour l'avenir de notre commune.

Un soutien renforcé à la vie sportive et associative

Le **stade de football** bénéficiera lui aussi d'aménagements destinés à améliorer son fonctionnement, son accessibilité et le confort de ses usagers.

Un **cheminement piéton sécurisé** sera repensé, reprofilé et recouvert de gravillons compactés afin de faciliter l'accès des familles, des spectateurs et des organisateurs. Cet aménagement permettra notamment de mettre fin aux difficultés rencontrées lors des épisodes pluvieux, qui rendaient les abords du stade peu praticables.

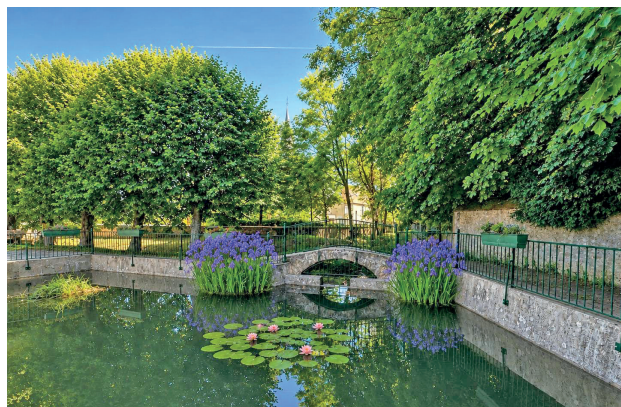


Par ailleurs, un **accès direct** entre le stade et les vestiaires sera créé afin d'optimiser l'organisation des activités sportives et de renforcer la sécurité des déplacements des joueurs.

Enfin, des **poubelles** seront installées sur l'ensemble du site afin d'encourager le respect des lieux et de permettre à chacun de déposer ses déchets dans les espaces prévus à cet effet, contribuant ainsi à la propreté et à la qualité du cadre sportif.

Un patrimoine local valorisé et redonné à la vie

La **mare aux pompiers** a fait l'objet d'une restauration complète visant à préserver un élément important du patrimoine communal. Historiquement utilisée comme réserve d'eau pour la lutte contre les incendies et comme point d'abreuvement pour les animaux, elle avait progressivement perdu son rôle initial. Sa remise en état a nécessité un important travail de nettoyage et de réhabilitation hydraulique. Aujourd'hui, elle retrouve une place centrale dans le paysage du village et s'inscrit également dans une démarche écologique grâce à la réutilisation de son eau pour l'arrosage et l'entretien des espaces communaux.



Afin de poursuivre sa valorisation, la municipalité lance un **appel aux dons auprès des habitants pour l'introduction de poissons adaptés**, type poissons rouges, carpes et carpes koï dans le but de redonner vie à cet espace et de renforcer son intérêt écologique et paysager.

Pour les dons merci de nous contacter par mail à l'adresse suivante « contact@mairie-garancieres.com » afin de valider et d'organiser le nouvel habitat des poissons.

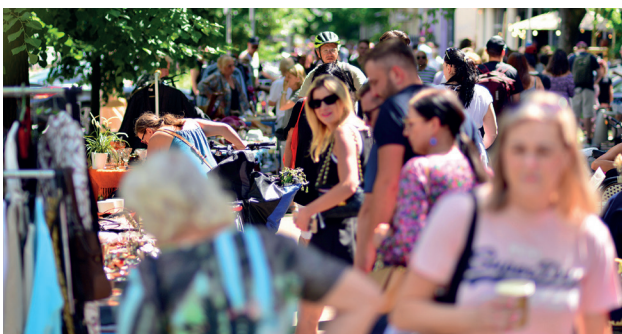
Dans le même esprit de valorisation du patrimoine naturel, **la source de la Verseuse**, connue sous le nom de « La Pisseuse », a été remise en eau après des travaux de restauration. Ce site, autrefois essentiel à l'alimentation en eau du village avant l'arrivée des réseaux modernes, témoigne de l'histoire hydraulique de Garancières et de **l'importance des sources** dans la vie quotidienne d'autrefois.

Ces deux patrimoines puisent leur ressource dans la **source du Moulinet**, dont les eaux jaillissent à proximité immédiate du château du Moulinet, chemin des Grandes Fontaines. Fermée depuis plusieurs années, la sortie de cette source fait aujourd'hui l'objet d'un projet de réhabilitation porté par la municipalité.

L'objectif est de **redonner vie** à ce lieu chargé d'histoire, où coule depuis des temps immémoriaux la source nourricière de notre commune. A travers cette démarche, la commune entend préserver et valoriser un patrimoine naturel exceptionnel, intimement lié à son identité et à son histoire.

Une politique de sécurité et de cadre de vie

La commune a également engagé plusieurs actions en matière de **sécurité**, notamment avec l'installation de **dispositifs anti-bélier** rétractables destinés à sécuriser les manifestations et événements organisés dans le centre du village. Ces équipements permettent de renforcer efficacement la protection du public tout en facilitant la gestion des accès lors des rassemblements. Ils répondent aux exigences croissantes en matière de sécurisation des espaces publics et contribuent à garantir le bon déroulement des manifestations communales.



Au-delà de l'aspect sécuritaire, ce dispositif représente également un **gain de temps et d'efficacité** pour les services municipaux. En remplaçant la mise en place répétée de barrières Vauban lors de chaque événement, il réduit considérablement les manutentions et permet à nos agents de consacrer davantage de temps à d'autres missions d'intérêt général au service de la population.

Cette réalisation illustre notre volonté de conjuguer **sécurité, modernisation** des équipements communaux et **optimisation** des moyens humains de la commune. Pour cet aménagement nous avons sollicité le soutien du Conseil départemental pour financer dans sa globalité ce coût.

Des bâtiments communaux à remettre aux normes

La commune a engagé un vaste programme de remise à niveau de ses bâtiments publics afin de **répondre aux exigences réglementaires** et de garantir la sécurité de tous les usagers. Cette démarche concerne l'ensemble du patrimoine communal et vise à assurer des conditions d'accueil conformes pour les habitants, les enfants de nos écoles, les associations ainsi que le personnel communal.



Dans ce cadre, des travaux importants ont notamment été réalisés sur les systèmes de **sécurité incendie** de la salle des fêtes. Depuis plusieurs années, la commission de sécurité avait formulé des observations et demandé la mise en conformité de certains équipements. Il était devenu indispensable d'intervenir afin de respecter les obligations légales applicables aux établissements recevant du public (ERP).

Les normes de sécurité incendie imposent notamment la présence d'équipements de détection et d'alarme opérationnels, le maintien des dispositifs de secours, le bon fonctionnement des éclairages de sécurité, la signalisation des issues de secours ainsi que la réalisation de contrôles périodiques réglementaires. Ces dispositions ont pour objectif de protéger les personnes en cas d'incident et de permettre une évacuation rapide et sécurisée. Ces travaux de mise en conformité représentent un **investissement conséquent** pour la commune. Bien qu'ils soient souvent peu visibles, ils sont indispensables et constituent une priorité absolue. Leur coût pèse significativement sur le budget communal et impose parfois de différer ou d'arbitrer d'autres projets d'investissement, notamment dans la préparation du budget 2027.

Conscients de nos responsabilités, nous poursuivons nos efforts pour garantir un **niveau de sécurité conforme** aux exigences réglementaires tout en veillant à préserver l'équilibre financier de la commune. La sécurité de nos habitants, de nos enfants et de l'ensemble des utilisateurs des équipements communaux demeure au cœur de nos préoccupations et de nos actions.

Pour conclure

L'ensemble de ces projets illustre une **dynamique globale de transformation du village**. Il ne s'agit pas uniquement de réaliser des travaux ponctuels, mais bien de reconstruire progressivement une **cohérence** entre les différents équipements communaux, **d'améliorer** leur état général et de les adapter aux besoins actuels.

Cette démarche de rattrapage et de modernisation constitue une **étape essentielle** pour permettre à Garancières de disposer, à terme, d'équipements publics **sûrs, fonctionnels et durables**, tout en valorisant son identité de village et la qualité de son cadre de vie.

URBANISME



L'urbanisme façonne chaque jour notre cadre de vie. Derrière chaque projet, chaque rénovation ou nouvelle construction, se cachent des démarches administratives, des études et un accompagnement des habitants. Retour en chiffres sur l'activité du service urbanisme et les tendances observées en 2025.

2025 en quelques chiffres

- **3 AT** autorisation de travaux
- **106 CU** certificats d'urbanisme (information (a) et opérationnel (b))
- **81 DP** déclarations préalables de travaux
- **4 PA** permis d'aménager
- **30 PC** permis de construire
- **3 PD** permis de démolir
- **59 DIA** déclarations d'intention d'aliéner (notaires)
- **39 AR** arrêtés d'alignement
- **43 CN** certificats de numérotage
- **18 CHSP** Certificats d'hygiène et de salubrité & péril
- **25** demandes de renseignements d'urbanisme (notaires)

Cette activité confirme l'attractivité de notre commune et l'intérêt porté aux projets d'aménagement et de valorisation du cadre de vie.

Le service urbanisme à votre écoute

Au-delà des chiffres, le service urbanisme accueille également le public afin d'accompagner les habitants dans leurs projets et démarches, les conseille et veille au respect des règles d'urbanisme garantissant un développement harmonieux de notre territoire avant la réalisation de travaux. Cet accueil de proximité permet d'apporter des conseils personnalisés et de faciliter la constitution des dossiers.

Merci à l'ensemble des usagers pour leur confiance et leur collaboration tout au long de cette année.

Le PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document de référence qui définit les règles d'occupation des sols sur l'ensemble du territoire communal. Il permet de concilier développement urbain et préservation de l'environnement.

Comprendre le découpage

Le plan de zonage divise la commune en plusieurs secteurs, chacun soumis à des règles spécifiques en fonction de la densité et des objectifs d'aménagement :



ZONES U (urbanisées) : dédiées à l'habitat et aux activités urbaines



ZONES A (agricoles) : destinées à préserver l'activité agricole



ZONES N (naturelles) : destinées à préserver les espaces boisés

Mémento

Vous déposez un « permis de construire » :

Pensez à vérifier si vous êtes raccordable à la fibre !

- Vous êtes un particulier pour une construction individuelle
- Vous êtes une entreprise pour un promoteur/aménageur

N'oubliez pas de faire votre demande en ligne en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.yvelinesfibre.fr/#/>

Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)

Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire par exemple) pour réaliser des travaux et vos travaux sont terminés.

À savoir

Vous pouvez demander à tout moment la régularisation de vos travaux réalisés sans autorisation. La Mairie vérifie alors la conformité de vos travaux par rapport aux règles d'urbanisme en vigueur.

Elle peut selon le cas, prendre les décisions suivantes :



Régulariser votre construction.



Demander la réalisation de certains travaux pour mettre en conformité votre construction avec les règles d'urbanisme.



Refuser la régularisation car elle n'est pas possible au vu des règles d'urbanisme.

En bref :

Ne pas respecter le PLU peut entraîner :



L'obligation de démolir
une construction non conforme

Des amendes

Des sanctions pénales
en cas de fautes graves

Vous devez effectuer une déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux (DAACT) en mairie. Elle permet d'informer la mairie de la fin de vos travaux. Vous attestez de leur conformité à l'autorisation d'urbanisme obtenue.

Mairie - information au public

Demandes de renseignements d'urbanisme

Afin de mieux vous accueillir et de traiter vos demandes dans les meilleures conditions, toutes les demandes de renseignements en urbanisme se font uniquement sur rendez-vous.

Prise de rendez-vous :

- Par mail
- Rendez-vous possible en mairie (physique) ou par téléphone
- ✉ Merci d'adresser votre demande à :
urbanisme@mairie-garancieres.com

LA VIDÉOPROTECTION :

UN PROJET STRUCTURANT POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ À GARANCIÈRES

La commune de Garancières poursuit son engagement en faveur de la sécurité et de la protection de ses habitants avec le lancement d'un important projet de vidéoprotection.

Ce projet, engagé il y a plusieurs mois, est le fruit d'une réflexion approfondie menée avec l'accompagnement d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) spécialisé dans la conception de dispositifs de vidéoprotection pour les collectivités.



Afin de construire un système cohérent et adapté aux besoins de la commune, cinq ateliers de travail ont été organisés. Ces réunions ont permis d'identifier les secteurs nécessitant une surveillance particulière, de définir les zones prioritaires à couvrir, puis de déterminer les implantations les plus pertinentes pour les futures caméras. Cette démarche méthodique garantit un réseau efficace, respectueux de la réglementation et parfaitement intégré au territoire communal.

Parallèlement aux études techniques, la commune a entrepris les démarches nécessaires pour solliciter les aides financières de l'État. Une première excellente nouvelle est d'ores et déjà confirmée : Garancières bénéficiera d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) d'un montant de **99 160 €**, permettant de financer une part importante de cet investissement.

Au-delà de l'installation de caméras, ce projet répond à plusieurs objectifs majeurs :

- **Renforcer l'effet dissuasif** face aux actes de délinquance, aux incivilités et aux dégradations.
- **Protéger les bâtiments et infrastructures communales**, notamment les écoles, les équipements sportifs, les bâtiments administratifs et les espaces publics.
- **Contribuer à la sécurité des habitants** en facilitant l'identification des auteurs d'infractions et en apportant une aide précieuse aux forces de l'ordre dans le cadre de leurs enquêtes.
- **Préserver le cadre de vie** en limitant les dégradations, les dépôts sauvages ou les atteintes aux biens publics.
- **Accompagner les services de secours et les autorités compétentes** lors d'événements exceptionnels nécessitant une meilleure connaissance de la situation sur le terrain.

La vidéoprotection ne remplace évidemment pas la présence humaine ni l'action des forces de sécurité. Elle constitue un outil complémentaire, au service de la prévention, de la tranquillité publique et de la protection de tous.

Les prochaines étapes du projet concerneront le lancement de la consultation des entreprises, l'attribution du marché puis l'installation progressive des équipements. La municipalité ne manquera pas de tenir les Garanciennois informés de l'avancement de ce projet structurant pour l'avenir de notre commune.

Solidarité et Santé

L'assistante sociale : une professionnelle ressource

Elle peut vous **accompagner dans vos démarches** administratives, **répondre** à des questions et vous **aider** si vous rencontrez des difficultés sociales.

À Garancières, vous pouvez rencontrer **Madame BARON**. Elle tient une permanence **tous les mercredis matin** dans son bureau situé Place de la Mairie, en face de la Maison Sociale.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : UN ACTEUR DE PROXIMITÉ AU SERVICE DE TOUS



Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS de Garancières est un service essentiel de notre commune. Sa mission est d'accompagner les habitants dans les différentes étapes de leur vie et de répondre aux situations de fragilité, en toute confidentialité.

Les principales missions du CCAS :

Le CCAS intervient dans de nombreux domaines, notamment :

- **Accueillir, informer et orienter** les habitants vers les dispositifs et les partenaires adaptés à leurs besoins.
- **Accompagner** les personnes en difficulté, qu'elles rencontrent des problèmes financiers, sociaux ou administratifs.
- **Soutenir** les personnes âgées et les personnes en situation de handicap..., afin de favoriser leur maintien à domicile et de lutter contre l'isolement (aide à la mise en place de la téléalarme, inscription sur le registre communal, visites de courtoisie à domicile).
- **Aider** les familles confrontées à des difficultés ponctuelles grâce à différents dispositifs d'aide sociale (prime énergie, aide administrative...).

- **Favoriser** le lien social en organisant des actions de solidarité, des animations et des moments de convivialité (Repas des anciens, colis de Noël, Rencontres « Autour d'un café, permanences informatiques, cours d'équilibre...).

- **Valoriser** les jeunes (Prime Baccalauréat).

Un CCAS ouvert à tous.

Le CCAS s'adresse à l'ensemble des habitants de la commune, quels que soient leur âge ou leur situation.

Chaque demande est étudiée avec écoute, bienveillance et dans la plus grande confidentialité.

N'hésitez pas à contacter le CCAS pour obtenir des informations, être accompagné dans vos démarches.

Le CCAS, c'est avant tout un service de proximité, à votre écoute et au service de la solidarité.

Pour tout renseignement, merci de vous adresser en mairie :

contact@mairie-garancieres.com ou **01 34 86 41 33**.

Personnes vulnérables

(inscription sur le registre communal)

LE CCAS de Garancières veille sur les plus fragiles : **inscrivez-vous sur le registre communal**.

Parce que la solidarité est **l'affaire de tous**, le Centre d'Action Communal d'Action Sociale (CCAS) invite les personnes les plus vulnérables à s'inscrire sur le registre communal.

Ce registre est destiné aux **personnes âgées**, à celles en **situation de handicap** ou **fragilisées** par la maladie, et aux **personnes seules**.

Il permet au CCAS d'assurer une **attention particulière en cas d'événements exceptionnels** notamment lors des épisodes de fortes chaleurs, de grands froids ou de toute autre situation pouvant mettre en danger les plus fragiles.

Au-delà de ces périodes, cette inscription facilite également le **maintien d'un lien** avec les personnes concernées et permet au CCAS d'adapter son accompagnement lorsque cela est nécessaire.

L'inscription est **gratuite, confidentielle** et peut être effectuée par la personne elle-même ou avec son accord, par un proche, un membre de sa famille...



Soyons tous acteurs de cette solidarité. Si vous connaissez une personne vulnérable, n'hésitez pas à l'informer de ce dispositif et à l'encourager à s'inscrire. Un simple geste peut faire la différence.

Pour tout renseignement ou pour procéder à une inscription, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie : **contact@mairie-garancieres.com** ou **01 34 86 41 33**.

Les rencontres autour d'un café

Un moment de convivialité ouvert à tous.



Depuis plusieurs mois, le CCAS organise les permanences « **Autour d'un café**, des rendez-vous conviviaux destinés à toutes les personnes qui souhaitent **rompre leur solitude**, faire de **nouvelles rencontres** ou simplement partager un **agréable moment**.

Ces rencontres se déroulent **un mercredi sur deux, de 14h00 à 17h00** en salle Échanges.

Autour d'un café, d'un thé et de quelques douceurs, chacun est libre de **venir discuter**, **jouer** à des jeux de société ou tout simplement passer un **moment chaleureux** dans une ambiance bienveillante.

Aucune pré-inscription n'est nécessaire. **Vous pouvez venir quand vous le souhaitez** durant les horaires de permanence.

Une équipe du CCAS est présente pour vous accueillir et partager ce moment de détente en toute simplicité.

Renseignements auprès de la Mairie aux horaires d'ouverture ou par courriel : **contact@mairie-garancieres.com** ou **01 34 86 41 33**.

Cours d'informatique

Vous les attendiez impatiemment, **Les cours d'informatique offerts par votre CCAS** reprennent dès le samedi 12 septembre 2026

Le Centre Communal d'Action Sociale est heureux d'annoncer la reprise des cours d'informatique gratuits à compter du **samedi 12 septembre**.

Ouverts à toutes et tous, ces ateliers s'adressent aussi bien aux **débutants** qu'aux personnes **souhaitant gagner en autonomie** dans l'utilisation de leur ordinateur, de leur tablette ou de leur téléphone portable.

Les participants pourront **apprendre à utiliser les outils numériques** du quotidien, naviguer sur Internet en toute sécurité, effectuer leurs démarches en ligne, communiquer avec leurs proches, mais aussi éviter les pièges du numérique (arnaques, faux messages, usurpation d'identité, etc).



Au-delà de l'apprentissage, ces cours ont pour objectif de **lutter contre l'isolement numérique** et de permettre à chacun de profiter pleinement des services et opportunités qu'offrent les nouvelles technologies, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Nous vous attendons nombreux à compter du 12 septembre 2026 pour partager ces moments d'échange et d'apprentissage.

Renseignements et pré-inscription en mairie aux heures d'ouverture, par téléphone au **01 34 86 41 33** ou par courriel **contact@mairie-garancieres.com**.

LE CCAS RÉCOMPENSE LES BACHELIERS AYANT OBTENU UNE MENTION « TRÈS BIEN »

Afin de **valoriser la réussite scolaire** et d'encourager les jeunes dans la poursuite de leurs études, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) attribue une prime de **100,00 euros** aux nouveaux bacheliers ayant obtenu la mention **Très Bien au baccalauréat** (toutes filières confondues).

Cette aide constitue une marque de **reconnaissance** pour les efforts et l'excellence des jeunes diplômés. Elle a également pour objectif de les **accompagner** dans la préparation de leur entrée dans l'enseignement supérieur.



Les bénéficiaires sont invités à **déposer leur dossier auprès du CCAS avant le 31/12/2026**, accompagné des pièces justificatives demandées (relevés de notes, justificatif de domicile, RIB et pièce d'identité).

Le CCAS adresse ses plus sincères félicitations à l'ensemble des nouveaux bacheliers et leur souhaite de belles réussites pour leurs projets d'avenir.

Repas des aînés et colis de Noël

Le traditionnel repas des aînés revient le dimanche 15 novembre 2026.

Comme chaque année, la Municipalité et le CCAS ont le plaisir de convier les **aînés** de la commune, **âgés de 70 ans et plus** à leur traditionnel repas annuel.

Comme les années passées, les bénéficiaires auront le choix entre **participer au repas** ou **recevoir un colis** de fin d'année.

Le repas se déroulera le **dimanche 15 novembre à partir de 12h30** à la salle des fêtes, et sera prolongé par un **après-midi dansant**, placé sous le signe de la convivialité et du partage.

Un **courrier** sera adressé aux personnes concernées **au cours du mois de septembre** afin de leur permettre de faire leur choix entre ces deux formules et de s'inscrire.



Les colis seront distribués **courant décembre**, lors de permanences organisées en mairie.

Les personnes âgées de 70 ans et plus qui ne seraient pas inscrites sur les listes électorales de la commune **sont invitées à se faire connaître** en mairie avant la mi-septembre afin de pouvoir nous informer de leur choix.

La Municipalité et le CCAS espèrent **vous retrouver nombreux** à l'occasion de ce moment convivial devenu un **moment fort de la vie communale**.

Consultations juridiques gratuites

Les permanences se poursuivent

Face au succès rencontré depuis leur mise en place, les **consultations juridiques gratuites** proposées par le CCAS se poursuivent afin d'accompagner les Garanciennois dans **leurs démarches** et de leur permettre d'obtenir des **conseils juridiques personnalisés**.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche **d'accès au droit pour tous**, en particulier pour les personnes en situation de **précarité** ou de **vulnérabilité**. Elle

permet d'offrir un premier niveau de conseil juridique afin d'aider au mieux à comprendre ses droits et les démarches à entreprendre.



Ces permanences sont assurées par des **avocats du Barreau de Versailles**. Les consultations, financées par le CCAS, se déroulent le **samedi matin en mairie** et sont **ouvertes à tous les habitants de la commune** confrontés à une question ou à une difficulté d'ordre juridique.

Ces entretiens se déroulent dans un **cadre confidentiel** en garantissant la **discrétion** et le **respect** de la vie privée de chacun.

Les permanences se déroulent **tous les deux mois le samedi matin de 9h30 à 11h30** en mairie.

Les habitants souhaitant bénéficier d'une consultation peuvent contacter la mairie au **01 24 86 41 33** ou par courriel à **contact@mairie-garancieres.com** ou encore se présenter en mairie aux horaires d'ouverture.

Prochaines consultations pour 2026 :

- ⌚ Le samedi 19 septembre 2026 de 9h30 à 11h30.
- ⌚ Le samedi 21 novembre 2026 de 9h30 à 11h30.

Le calendrier des permanences pour l'année 2027 sera communiqué en début d'année. Nous invitons les habitants à **rester attentifs aux prochaines informations** diffusées par la mairie.

Allocation énergie

Campagne 2026

Le CCAS informe les habitants concernés qu'ils peuvent **déposer leur demande d'allocation énergie** au titre de la campagne 2026. En 2026, l'allocation était de 120€.

Peuvent bénéficier de cette aide :

- ⌚ Les personnes âgées de **65 et plus, non imposables** au titre de l'année 2025.
- ⌚ Les retraités **âgés de 60 à 65 ans, n'exerçant plus d'activité rémunérée et non imposables** au titre de l'année 2025.

Les personnes éligibles sont invitées à **déposer avant le 30 septembre 2026**, leur dossier en mairie.



Pièces à fournir :

- L'avis de non-imposition 2025
- Un relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour tout renseignement complémentaire, les administrés peuvent contacter la mairie au **01 34 81 41 33**, par courriel **contact@mairie-garancieres.com** ou se présenter au heures d'ouverture.

Cours d'équilibre

Venez-vous inscrire aux cours d'équilibre offerts par le CCAS !

Vous avez **60 ans et plus** ? Vous pouvez vous inscrire au cours d'équilibre qui seront dispensés par **Monsieur BRAUER** à la Remise **tous les samedis entre 11h et 12h**, à compter du **samedi 19 septembre 2026** et jusqu'au **samedi 26 juin 2027**.

Ces séances viseront à prévenir les chutes, améliorer l'équilibre et la coordination et entretenir sa forme physique tout en partageant un moment convivial.

Pour plus d'information ou pour s'inscrire : **contact@mairie-garancieres.com** ou **01 34 86 41 33**.



Des visites de courtoisie pour rompre l'isolement

Parce qu'un simple moment d'échange peut faire toute la différence, le CCAS met en place un **service de visites de courtoisie** destiné aux personnes âgées, malades ou en situation d'isolement.

Ces visites assurées par des **membres du CCAS**, ont pour seul objectif **d'offrir un moment de convivialité, d'écoute et de partage**, dans un esprit de bienveillance et de proximité. Elles permettent de **maintenir le lien social** et d'apporter une présence **amicale** à celles et ceux qui le souhaitent.

Ces visites sont organisées dans un **cadre de confiance**. Si vous avez la moindre question ou souhaitez **obtenir des précisions sur ce dispositif**, n'hésitez pas à contacter

la mairie qui se tient à votre disposition pour vous renseigner.

Vous souhaitez bénéficier de ces visites, ou inscrire un proche qui pourrait en avoir besoin ? **N'hésitez pas à vous renseigner** auprès de la mairie. Les équipes se tiennent à votre disposition pour vous informer des modalités de ce dispositif.



Pour tout renseignement complémentaire, les administrés peuvent contacter la mairie au **01 34 81 41 33**, par courriel **contact@mairie-garancieres.com** ou se présenter au heures d'ouverture.

HOMMAGE À MONIQUE LETIRANT



Au mois de mars 2026, **Monique Letirant** nous a quittés, laissant derrière elle le souvenir d'une femme **profondément investie** dans la vie de notre commune et attentive aux autres.

Élue municipale pendant de nombreuses années. Monique a consacré une grande partie de son temps au **service des habitants**. De **2001 à 2014**, elle a exercé les fonctions de conseillère municipale, puis de conseillère déléguée en charge de la vie associative, de la culture et du sport ainsi que des fêtes et cérémonies.

Très attachée au dynamisme local, elle a toujours soutenu le tissu associatif et a contribué à faire vivre les **moments de convivialité** qui **rassemblent les générations**. À partir de 2014 elle est devenue **adjointe en charge des fêtes et cérémonies** ainsi que du **Centre Communal d'Action Social (CCAS)**. Dans cette mission, Monique a fait preuve d'une **grande disponibilité, d'écoute, et de bienveillance** envers les personnes les plus fragiles.

Son **engagement sincère et son dévouement** resteront gravés dans les mémoires de celles et ceux qui ont eu la chance de travailler à ses côtés.

Nous garderons le souvenir d'une femme généreuse, engagée et profondément humaine.



GARANCIÈRES SOUTIENT L'A.D.M.R.

L'A.D.M.R. est le 1^{er} réseau associatif français de service à la personne. Il existe depuis 1945. Sur le territoire Centre Yvelines il compte 4 associations locales qui proposent aide, soins, prévention et soutien aux familles.



Contacts :

Service aide et soins à domicile SAD Mixte ADMR Centre Yvelines.

Secrétariat guichet unique au **01 30 88 51 16**.

www.admr78.org

aideetsoinscentreyvelines@fede78.admr.org

L'A.D.M.R. propose différents services d'aide et de soins

L'accompagnement à domicile pour vous aider au quotidien :

- ⊗ Aide aux actes de la vie quotidienne,
- ⊗ Entretien du logement et du linge,
- ⊗ Transport accompagné,
- ⊗ Portage de repas,
- ⊗ Petit bricolage et/ou jardinage.

Des soins infirmiers à domicile (SSIAD) - sur prescription médicale :

- ⊗ Soins d'hygiène et de confort, aide à l'habillage/déshabillage, change de linge, mobilisation, etc.
- ⊗ Surveillance des constantes, aide et surveillance de la prise de médicaments.

En cas de troubles de la mémoire - intervention ESA :

- ⊗ Soins à domicile pour les personnes présentant des troubles cognitifs légers à modérés.
- ⊗ Stimulations cognitives et/ou motrices et/ou sensorielles, préconisation(s) d'aménagement(s) du domicile, actions auprès des aidants (soutien, conseil, information), préparation des relais.

Des actions contre l'isolement, pour la préservation de l'autonomie :

- ⊗ Visites à domicile, YES+, activité intergénérationnelle pour favoriser le lien.
- ⊗ Ateliers collectifs sur la nutrition, la prévention des chutes, le lien social et les troubles cognitifs.
- ⊗ Accompagnement quotidien des proches aidants.



L'A.D.M.R. dispose également d'un pôle petite enfance et parentalité

Les micro-crèches de l'ADMR :

L'une à Méré, l'autre aux Mesnuls. Il s'agit d'établissement pouvant accueillir jusqu'à 12 enfants âgés de 10 semaines à 6 ans, accueil à mi-chemin entre la crèche collective et l'accueil individuel.

Contact :

Pôle petite enfance de l'ADMR de Méré et environ :
chamon@fede78.admr.org

**Le LAEP Lieu d'Accueil Enfant / Parent
Le Jardin des Rencontres :**

Espace convivial organisé pour les 0/4 ans avec leur parent et pour les futurs parents les 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois.

Gratuit, entrée libre et sans Inscription. Rdv au Square Raoul Breton - 78490 Méré.

Vous avez besoin d'aide ou de soins (prescrit par un médecin) à domicile, vous êtes jeunes parents, vous pouvez tout à fait contactez l'A.D.M.R. pour tous renseignements. Leurs équipes sont constituées de professionnels et de bénévoles engagés, soucieux du bien-être de chacun, à tout âge.

À savoir : L'Association ADMR VAL DE GARANCE est présente à la Maison Sociale, située Place de la Mairie à Garancières

Contacts :

info.val-de-garance@fede78.admr.org ou 01 34 86 63 00.

- ⊗ **Horaires :** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

BIEN MANGER, RESTER CHEZ SOI, ÊTRE EN LIEN



Un service de **portage de repas à domicile** qui vous apporte chaque jour une alimentation variée, saine et adaptée à vos besoins.

Des repas préparés par notre prestataire **DTA Restauration**, avec des produits frais et locaux.



DTA
RESTAURATION

En savoir plus :
www.dta-restauration.fr



UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ CHAQUE JOUR

Nos agents à domicile ne sont pas seulement des livreurs : ils prennent le temps d'un moment d'échange chaleureux pour rompre l'isolement.

ILS PEUVENT ÉGALEMENT VOUS RENDRE DE PETITS SERVICES QUI FACILITENT VOTRE QUOTIDIEN :



Ouvrir et
fermer les volets



Sortir les
poubelles



Couler le café,
préparer
une boisson



Ranger les
courses



Arroser les
plantes...



NOTRE SERVICE LIVRAISON

- ✓ Livraison en liaison froide par nos agents à domicile.
- ✓ Remise en mains propres ou dépôt au réfrigérateur et vérification du bon fonctionnement.
- ✓ Vérification des plats livrés précédemment et gestion des dates limites de consommation.
- ✓ Veille sanitaire et sociale : nos agents signalent tout changement ou difficulté constatée. Une fiche de liaison est transmise au responsable de l'ADMR.



MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

- Inscriptions auprès de l'ADMR.
- Menus établis sous contrôle d'une diététicienne et communiqués un mois à l'avance.
- Délai de commande ou d'annulation : 5 jours. Passé ce délai, les repas commandés seront facturés.



NOS JOURS DE LIVRAISON

Nous livrons :

- ✓ **Le mardi :**
les repas de mercredi et jeudi
- ✓ **Le mercredi :**
les repas de vendredi et samedi
- ✓ **Le vendredi :**
les repas de dimanche, lundi et mardi

Des modifications du jour de livraison peuvent être effectuées en fonction de l'organisation du service.



**NOS TARIFS
AU 01/01/2026**

**15,60€
le repas**

Repas : **7,70€**

Livraison : **7,90€**



Vous pouvez bénéficier d'une déduction fiscale sur le prix de la livraison qui est de 3,95€.



Prise en compte de l'APA
sur le montant de la livraison.



UN SERVICE DE PROXIMITÉ ET DE CONVIVIALITÉ

Nos agents à domicile livrent les repas en mains propres et assurent une présence bienveillante.



UN SERVICE QUI NOURRIT ET PREND SOIN

Plus qu'un repas, c'est chaque jour un moment de lien, d'attention et de sécurité.



VOTRE CONTACT
Guichet unique ADMR Centre Yvelines
01 30 88 51 16



aideetsoinscentreyvelines@fed78.admr.org



www.admr78.org



3 rue de la Chasière - 78490 Méré



ADMR
– pour tous, toute la vie, partout



Se former aux premiers secours : un geste qui peut sauver une vie

Parce que chacun peut être un jour confronté à une situation d'urgence, la municipalité poursuit son engagement en faveur de la sécurité de tous en renouvelant son opération de sensibilisation aux premiers secours.

En partenariat avec **l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Yvelines (UDSP 78)**, deux nouvelles sessions de formation **Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC)** sont proposées cette année. Animées par des formateurs qualifiés, ces formations permettent d'acquies les gestes qui sauvent dans des conditions proches de la réalité. Chaque session est limitée à 10 participants afin de garantir un enseignement de qualité et un accompagnement personnalisé.

- La première session sera spécialement dédiée aux **jeunes de 12 à 17 ans** et se déroulera le **samedi 10 octobre**.
- Une seconde session, destinée aux **adultes**, aura lieu le **samedi 7 novembre**.

Afin de rendre cette formation accessible au plus grand nombre, la municipalité a fait le choix de prendre en charge **50 % de son coût**. Le tarif de la formation est de **65 € par personne**, soit un **reste à charge de seulement 32,50 €** pour chaque participant.

Au cours de cette journée, les stagiaires apprendront les gestes essentiels permettant de réagir efficacement face à une situation d'urgence : protéger, alerter, pratiquer un massage cardiaque,

utiliser un défibrillateur, prendre en charge une victime qui s'étouffe, qui saigne abondamment ou qui est victime d'un malaise ou d'un traumatisme.

Les personnes souhaitant participer à l'une de ces deux sessions sont invitées à **prendre contact avec la mairie** afin de procéder à leur inscription.

Compte tenu du très fort succès rencontré lors des précédentes éditions, la municipalité tient également à rassurer les personnes qui ne pourraient pas obtenir de place cette année : **deux nouvelles sessions de formation sont d'ores et déjà prévues au cours de l'année 2027**.

Se former aux premiers secours, c'est acquies des réflexes simples qui peuvent faire toute la différence en attendant l'arrivée des secours. En quelques heures seulement, chacun peut devenir acteur de la sécurité de ses proches et contribuer à sauver des vies. Parce qu'un citoyen formé est un citoyen capable d'agir, la commune de Garancières poursuit son engagement pour développer une véritable culture de la prévention et de la solidarité.



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS - POMPIERS
YVELINES

LA POCHETTE SOS : UN GESTE SIMPLE QUI PEUT SAUVER DES VIES

Dans le cadre de sa politique de prévention et de protection des habitants, la commune de Garancières met gratuitement à disposition la Pochette SOS.

Ce dispositif, simple mais particulièrement efficace, permet aux services de secours de disposer immédiatement des informations essentielles en cas d'intervention à votre domicile. À l'intérieur de cette pochette, chacun peut renseigner ses informations personnelles, ses antécédents médicaux, ses traitements en cours, ses allergies, les coordonnées de son médecin traitant ainsi que celles d'une personne à prévenir en cas d'urgence.

La pochette est ensuite placée dans un endroit bien connu des secours : **le réfrigérateur**. Des autocollants fournis avec la pochette sont à apposer sur la porte d'entrée et sur le réfrigérateur afin de signaler sa présence aux services de secours. Ce système leur permet de retrou-

ver rapidement les informations indispensables et de gagner un temps précieux lors de leur intervention.

Bien que particulièrement destinée aux personnes âgées, aux personnes isolées ou souffrant d'une pathologie, la Pochette SOS peut être utile à tous les habitants souhaitant faciliter l'intervention des secours en cas d'urgence à leur domicile.

La Pochette SOS est disponible gratuitement en mairie. Il vous suffit de vous présenter à l'accueil muni d'un **justificatif de domicile** afin de la retirer. Une fois complétée, pensez à mettre régulièrement à jour les informations qu'elle contient afin qu'elles restent fiables en cas de besoin.



*Un geste simple,
gratuit et citoyen,
qui peut faire
gagner un temps
précieux
aux secours...
et parfois sauver
une vie.*

L'ARPE

UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS, AU SERVICE DES ÉLÈVES ET DES FAMILLES

L'année scolaire 2025-2026 a une nouvelle fois démontré toute l'utilité de l'ARPE (Association des Représentants des Parents d'Élèves des écoles de Garancières).

Notre ambition reste inchangée : **faciliter le dialogue** entre les familles, les équipes éducatives et la collectivité afin d'accompagner au mieux les élèves tout au long de leur scolarité, tout en proposant des moments de convivialité qui renforcent le vivre-ensemble et les liens intergénérationnels au sein de notre commune.

Cette année encore, de **nombreux projets ont vu le jour** grâce à la mobilisation des bénévoles, au soutien des équipes pédagogiques, de la municipalité, du CCAS, du Comité des Fêtes, des associations locales et, bien sûr, des familles.

Parmi les temps forts, nous retiendrons la fête d'Halloween, la vente de sapins de Noël, les ventes de gâteaux lors du loto, les traditionnelles ventes de brioches, le retour du Carnaval de Garancières (qui n'avait plus été organisé depuis plusieurs années), la kermesse des écoles ou encore le bal de promotion des élèves de CM2. Nous sommes également particulièrement fiers du **projet solidaire** mené avec les enseignants à l'occasion des fêtes de fin d'année : les élèves ont **rédigé des lettres** à destination des bénéficiaires des colis distribués par le CCAS, apportant une attention toute particulière à nos aînés.

Au-delà de ces moments festifs, l'ensemble de ces actions a permis de **récolter les fonds** indispensables au financement de nombreux projets pédagogiques et à l'amélioration du bien-être des élèves dans les écoles.

L'ARPE, c'est aussi un **travail de fond** tout au long de l'année. En lien avec les enseignants, l'Inspection de l'Éducation nationale, la municipalité et l'ensemble de nos partenaires, nous avons suivi de nombreux dossiers : maintien des classes et accompagnement des mouvements d'enseignants (via des courriers co-signés adressés au ministère), priorisation des remplacements lorsque cela était

nécessaire, amélioration des conditions d'accueil des élèves face aux épisodes de fortes chaleurs comme de grand froid, ou encore renforcement de la circulation de l'information entre les écoles et les familles grâce aux outils de communication développés par l'association.

Toutes ces actions n'existent que **grâce à l'engagement de parents bénévoles**. Chaque année, notre association se renouvelle naturellement au rythme de la scolarité des enfants : des représentants quittent la maternelle pour l'élémentaire, puis l'élémentaire pour le collège. Nous avons donc **régulièrement besoin de nouvelles bonnes volontés** pour poursuivre cette dynamique.

Vous souhaitez vous investir, partager vos idées ou participer à l'organisation de nos projets ? N'hésitez pas à nous rejoindre en nous écrivant à :

arpe.desecolesdegarancieres@gmail.com.

Chacun peut contribuer, selon ses disponibilités.

Et l'année 2026-2027 s'annonce déjà **riche en nouveautés** ! L'ARPE prépare de nouveaux rendez-vous et souhaite développer une **nouvelle offre utile** aux familles de Garancières.

Nous vous donnons rendez-vous dès la rentrée pour découvrir le programme sur le site de la mairie et sur notre page **Facebook**.

Très belle rentrée à toutes les familles !

Votre équipe ARPE



PETIT DÉJEUNER DE RENTRÉE : UNE RENTRÉE QUI COMMENCE EN TOUTE CONVIVIALITÉ

À la suite du **beau succès rencontré** lors des deux dernières années, la Municipalité de Garancières est heureuse de renouveler son petit déjeuner de rentrée.

Enfants, parents et enseignants sont invités à partager un moment chaleureux avant le début des classes. Autour d'un café, d'un jus de fruits et de viennoiseries, **chacun pourra prendre le temps de se retrouver**, d'échanger et de débiter cette nouvelle année scolaire dans une ambiance **conviviale et bienveillante**.

Ce rendez-vous est l'occasion de **renforcer les liens** entre les familles, les équipes éducatives, et les élus, tout en offrant aux enfants un début de journée placé sous le signe de la convivialité et du partage.

Nous vous donnons rendez-vous le **mardi 1^{er} septembre 2026, à partir de 8h00** sur la place du Monument aux Morts, entre les deux écoles.

Nous espérons **vous retrouver nombreux** pour partager ce moment de bonne humeur et souhaiter à tous les petits garancierois, une **excellente rentrée scolaire**.



VIE LOCALE

MARCHÉ NOCTURNE

Le marché nocturne s'installe dans les rendez-vous incontournables de la rentrée.

Le premier marché nocturne de Garancières, organisé le 12 septembre 2025, a été l'occasion de se **retrouver** et de **prolonger**, le temps d'une soirée, les doux souvenirs des vacances estivales et à l'aube de cette nouvelle année scolaire.

Habitants, exposants, artisans, producteurs locaux et visiteurs se sont réunis dans une **ambiance chaleureuse, musicale et conviviale**, au cœur de notre commune. Entre découvertes, échanges et moments de partage, cette première édition a su **séduire petits et grands** et trouver naturellement sa place dans la vie locale. Fort de cet enthousiasme, ce rendez-vous est désormais appelé à devenir un **temps fort** de la rentrée garancière, mettant à l'honneur les **savoir-faire locaux**, les **produits de qualité** et le plaisir de se retrouver ensemble.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la prochaine édition qui se déroulera le **vendredi 11 septembre 2026**.



Cette édition revêtira un caractère tout particulier puisqu'elle sera également l'occasion de retrouver le traditionnel **feu d'artifice de la fête de la Saint-Pierre**, qui avait dû être annulé cette année en raison de la canicule. Une belle soirée festive s'annonce, placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la fête.

Alors, notez dès à présent cette date dans vos agendas : le 11 septembre 2026 promet d'être un nouveau moment fort de la vie communale.

L'ANCIENNE POSTE : UN FUTUR TIERS-LIEU AU CŒUR DE GARANCIÈRES

Depuis plusieurs mois, la municipalité travaille activement sur un ambitieux projet de réhabilitation de l'ancienne Poste, située rue Saint-Maurice. L'objectif est de redonner vie à ce bâtiment emblématique en le transformant en un véritable **tiers-lieu**, ouvert aux habitants et aux acteurs de la vie locale.

Ce futur espace a vocation à devenir un lieu de rencontre, d'échange et de convivialité. Plusieurs usages y sont envisagés, avec notamment la création d'un **café associatif**, dont les modalités d'ouverture seront définies en concertation avec les futurs utilisateurs. Le bâtiment accueillera également une **Maison des Jeunes**, proposant des créneaux dédiés aux adolescents et aux jeunes de la commune, ainsi que des espaces pouvant être mis à disposition des associations garanciéroises pour leurs réunions, animations et activités.

Au-delà de la rénovation du bâtiment, ce projet s'inscrit dans une réflexion plus globale sur l'aménagement du cœur de village. Il permettra de créer une véritable continuité entre l'ancienne Poste, la cour arrière, la bibliothèque municipale et le passage vers le centre de loisirs. Cette connexion favorisera les déplacements, les rencontres et les échanges entre les différents

équipements publics, renforçant ainsi la dynamique de ce secteur central de la commune.

Le projet franchit aujourd'hui une nouvelle étape. La consultation pour la maîtrise d'œuvre a été lancée et la sélection de l'équipe d'architectes

est intervenue au début du mois de juillet. Les études de conception débuteront dès le mois de septembre afin de définir précisément l'aménagement des futurs espaces.

La consultation des entreprises est prévue pour la fin de l'année 2026, avec un démarrage des travaux programmé au début de l'année 2027.

Si le calendrier est respecté, la municipalité espère pouvoir inaugurer ce nouvel équipement **avant fin 2027**. Ce futur tiers-lieu constituera un véritable espace de vie, de partage et de convivialité, répondant aux besoins des habitants tout en renforçant le lien social au sein de notre commune.



VOS RÉFÉRENTS SE MOBILISENT POUR LA COMMUNE



VOS RÉFÉRENTS PAR QUARTIER :

QUARTIER CENTRE-VILLE NORD 1

RÉFÉRENT TITULAIRE



**Jean-Pierre
BONNAMY**

RÉFÉRENTE SUPPLÉANTE



**Fabienne
DI NOTO**

Rue de l'Église,
Rue Saint-Michel,
Rue Saint-Pierre,
Rue Saint-Maurice,
Ruelle du Presbytère,
Rue du Général
Leclerc (coté impair).

Contact : contact.centrevillenord1@gmail.com

QUARTIER CENTRE-VILLE NORD 2

RÉFÉRENT TITULAIRE



**Bernard
WAEYTENS**

Rue bourbon, Ruelle Broquet,
Route de Flexanville,
Ferme de la Fresnay,
Rue Gervais,
Rue et Ruelle de la Piquette,
Impasse du puits
et Rue du Général Leclerc
(coté pair).

Contact : contact.centrevillenord2@gmail.com

QUARTIER CENTRE-VILLE SUD

RÉFÉRENT TITULAIRE



**Pierre
LIRET**

RÉFÉRENTE SUPPLÉANTE



**Sylvie
CHERIOUX**

Contact : quartiercentrevillesud@mailo.com

(coté Nord voie ferrée) Route du Boissard, Rue du Chemin Vert, Sente du Clos Fleury, Impasse Louis Siou, Chemin du Trou Chevalier, Rue Louis Siou, Route de la Gare, Chemin des Pointes, Chemin de la Ferme, Chemin de Romangis, Allée de l'Étang du Moulinet, Rue de la Synagogue, Ruelle du Loup, Rue du Moulinet.

QUARTIER NORD-EST

RÉFÉRENT TITULAIRE



**Ingrid
DE SAINT ALBIN**

RÉFÉRENTE SUPPLÉANTE



**Karine
DEMMER**

Contact : quartier.nord.est.de.garancieres@gmail.com

Hameau de Ancien golf, Hameau du Breuil, Rue du Chêne François, Chemin du Cocarnais, Rue des Coquetiers, Impasse de la Croix Buisée, Chemin des Grenouilles, Impasse du Lavoisier, Rue Louis Bellan, Rue Montguichet, Camping/Hameau du Saut du Loup, Route Vieux Vigne, Route de Villiers le Mahieu.

QUARTIER NORD-OUEST

RÉFÉRENT TITULAIRE



**Daniel
CHESNEAU**

RÉFÉRENTE SUPPLÉANTE



**Isabelle
DEHARVENGT**

Contact : quartier.nord.ouest@gmail.com

Route de Behoust, Chemin aux Bœufs, Place de la Croix rouge, Clos des Epinettes, Rue de la Fontaine Quenette, Rue des Gravières, Rue Henri Dunant, Impasse Jacky Thomas, Rue Noël Benoist, Impasse et Rue du Pré Marot, Impasse du Ru Courté.

QUARTIER SUD

RÉFÉRENTE TITULAIRE



**Sophie
PERRILLAT MERCEROT**

RÉFÉRENT TITULAIRE



**Laurent
PLATEL**

RÉFÉRENT SUPPLÉANT



**Lionel
DUVAL**

Contact : referentquartiersud@gmail.com

(coté Sud voie ferrée) Route du Boissard, domaine de la Boissière, Route et Chemin de la Genetière, Impasse Le Clerc, Route de Millemont, Chemin du Moulin de bois, Chemin des Muriers, Impasse des Perruches, nord / Rue des Perruches, Chemin de la Porte de la Boissière, Rue du pré Béranger, Rue du stade.



À la suite de la récente campagne d'appel à candidatures visant à **renforcer le réseau** des référents de quartier, en priorité sur les secteurs du Quartier Nord-Est, du Quartier Sud et du Centre-ville Sud, **cinq habitants se sont portés candidats**.

Le Comité de quartier de Garancières a le plaisir d'accueillir cinq nouveaux référents, afin de pouvoir répondre aux habitants du quartier Est, avec Ingrid et Karine, de 2 nouveaux référents pour le quartier Sud, avec Lionel et Laurent, dont il sera le référent titulaire pour le domaine de la Boissière et Sylvie pour le quartier Centre-Ville Sud.

La municipalité remercie l'ensemble des candidats et des habitants qui contribuent, par leur implication, au dynamisme et à la qualité de vie de notre commune.

Les référents de quartier, ça vit !

Pour rappel, les référents de quartier sont des habitants bénévoles qui assurent un rôle de relais entre les habitants et la municipalité.

À l'écoute des préoccupations et des propositions de leur quartier, ils contribuent à renforcer le lien social, le bien-vivre ensemble et l'amélioration du cadre de vie au sein des six quartiers de la commune.

Pour contacter vos quartiers, vous pouvez retrouver les noms et coordonnées de vos référents sur le site de la Mairie.

Le Comité de Quartier et les projets du Budget participatif

Pour **associer les habitants** à la réflexion et à la construction de projets qui contribueront à **améliorer** leur cadre de vie, la mairie a alloué en 2026 un **budget participatif** bénéficiant à l'ensemble des comités de quartiers.

Chaque Quartier va engager, le plus rapidement possible, une démarche avec l'ensemble des habitants afin d'**identifier** et de **construire** les projets qui répondront aux besoins et aux attentes du plus grand nombre.

Le temps consacré à la démarche, l'étude des projets et à une concertation approfondie peut nécessiter un temps qui dépasserait le calendrier du budget 2026. C'est sans aucune difficulté que les projets les plus pertinents et les plus fédérateurs **pourront être reportés au printemps 2027**.

Le Comité de Quartier **remercie les habitants** pour leur implication et ne manquera pas de les tenir informés de l'avancement de cette démarche participative.

Boîtes à livres : un bilan positif

Dans le prolongement des échanges menés avec les habitants des six quartiers de Garancières, et afin de répondre à **plusieurs demandes récurrentes**, le Comité de Quartier a décidé de mobiliser le budget participatif mis à sa disposition par la municipalité pour l'installation de **trois boîtes à livres** dans le village.

Les trois boîtes ont été installées début 2026 près de l'**église** et du **kiosque**, sur la **place de la Croix Rouge** et au **domaine de la Boissière** le long du chemin de la gare SNCF où un banc a également été installée pour lire ou se reposer.

Après plusieurs mois d'existence le **succès de cette initiative se confirme**. Les boîtes à livres sont **régulièrement alimentées** par les habitants et rencontrent un véritable engouement auprès des lecteurs et lectrices de la commune.

Vous êtes en effet nombreuses et nombreux à participer à cette dynamique d'échange en déposant des ouvrages et en **profitant des découvertes qu'elles offrent**. Les boîtes à livres remplissent pleinement leur usage, **elles vivent grâce à vous** et encouragent ainsi la lecture et le partage auprès du plus grand nombre.

Le succès de cette initiative a conduit la Mairie à **allouer un nouveau budget participatif** au Comité de quartier pour pouvoir développer un **nouveau projet** qui répondrait à la demande des habitants. Sécurité, gestion des déchets, propreté, cadre de vie, végétalisation... Les sujets ne manquent pas qui permettraient de **contribuer au bien-vivre** et à se sentir bien dans notre village. Vous pouvez **à tout moment formuler vos idées ou propositions** au Comité de quartier sur les mails de vos référents de quartier.



LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE « LE COLIBRI »

Deux rendez-vous contes à ne pas manquer à la salle des fêtes de Garancières.

La bibliothèque Municipale « **Le Colibri** » et la commune vous propose cet automne et cet hiver deux spectacles familiaux :

➤ Trompette, violoncelle et sorcière

Le **samedi 3 octobre à 15h**, un spectacle destiné aux enfants à partir de 3 ans.

Un **conte musical** drôle et captivant qui entraîne les spectateurs dans un univers plein de fantaisie mêlant musique humour et aventure. Un moment enchanteur à partager en famille

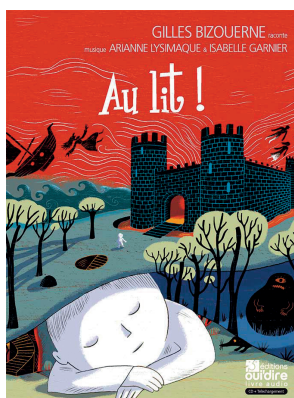


➤ Au lit !

Le **samedi 12 décembre à 15h**, un spectacle familial accessible dès 4 ans.

Présenté par l'auteur et conteur **Gilles Bizouerne**, accompagné d'**Ariane Lysimaque** au violon et au chant.

Ce récit poétique nous plonge dans l'univers d'**Elias, un petit garçon qui ne veut pas dormir**. Entre rêve et réalité, les spectateurs suivront ses étonnantes péripéties.



Le café littéraire poursuit ses rencontres mensuelles avec toujours beaucoup de plaisir et de convivialité.

Chaque **premier mardi du mois** une dizaine de passionnés de lecture se retrouvent pour **échanger autour de leurs découvertes** littéraires.



Polars, romans, essai, bandes dessinées ou encore coup de cœur du moment : **plus d'une vingtaine de livres** sont présentés à chaque séance.

Ces rencontres sont l'occasion de **partager** ses impressions et de découvrir de nouveaux auteurs.

Le café littéraire est **ouvert à toutes les personnes curieuses de lire et d'échanger** dans la bonne humeur.

Nous serons ravis d'accueillir de **nouveaux participants** lors de nos prochaines rencontres.

LA BIBLIOTHÈQUE LE COLIBRI OUVRE SES PORTES À TOUS

La bibliothèque municipale poursuit son engagement en faveur de **l'inclusion et du partage** en **accueillant régulièrement des personnes en situation de handicap**.

➤ **Un jeudi par mois**, la bibliothèque reçoit des groupes d'enfants de l'EEAP de la Queue-les-Yvelines pour des temps d'échanges autour des livres. **Une animation** leur est proposée.

➤ **Un vendredi par mois**, ce sont également les adultes de la MAS Guynemer de la croix rouge qui passent un moment au sein de la bibliothèque pour **un temps de découverte et de lecture**.

Ces rencontres permettent de **créer des liens** et de **favoriser l'accès à la culture** pour tous et de faire de la bibliothèque un véritable **lieu de vie, d'écoute et de partage**.

Bibliothèque municipale « Le Colibri »

3 Bis rue Saint-Maurice – 78890 Garancières
01 34 86 51 56 - garancieresbiblio@orange.fr

RÉTROSPECTIVE OCTOBRE ROSE 2025

La matinée a commencé tout en douceur, portée par la magie des mots de Sylvie Fisbach, dite « Philo la conteuse », lors d'une magnifique « Balade contée » sous un ciel ensoleillé. Mais plus encore, ce sont nos cœurs qu'elle a su illuminer, au fil de ses contes sensibles et profonds.

Lors de l'Apéro rose proposé par la mairie, **Christelle Six et ses élèves** de « Voix en scène » nous ont offert un moment d'émotion en musique. Avec « La vie en rose » et « On n'a que l'amour », ils ont su rappeler l'essentiel : **l'amour que l'on porte à nos proches**, à ceux que l'on soutient, et à celles et ceux qui traversent des moments difficiles.

Nous adressons un **remerciement tout particulier** à l'association « **Les Souliers Roses** » ainsi qu'à **tous les bénévoles** pour leur engagement au quotidien auprès des femmes et des hommes **touchés par le cancer du sein**. Grâce à eux, **les petits riens redeviennent des instants de joie**, et chacun peut retrouver une épaule sur laquelle s'appuyer, une écoute bienveillante, une présence humaine.

L'après-midi a été tout aussi riche en émotions et en rencontres avec **les commerçants** qui ont apportés à cette journée, des moments de soins et de douceurs.

Cette contribution collective à faire de cette journée un moment d'**union**, de **chaleur humaine** et d'**espoir**.

Rendez-vous Octobre Rose 2026

Rendez-vous le **Samedi 10 Octobre 2026**, dans le cadre de la Journée « Octobre Rose » au côté de l'association des « **Souliers Roses** » et de **Sylvie Fisbach** dit « Philo la conteuse » qui nous portera dans la magie des mots lors de la balade contée au travers des chemins de Garancières.

Octobre Rose, c'est bien plus qu'un jour, qu'un mois : c'est un **élan collectif d'amour et de soutien** toute l'année !

Nous vous attendons nombreux pour soutenir « Octobre Rose »

Soutenez l'association :

www.lessouliersroses.fr



CAP BIEN-ÊTRE RENDEZ-VOUS LE 8 NOVEMBRE !

Comme nous vous l'avions annoncé il y a quelques semaines, l'événement **Cap Bien-Être**, initialement prévu le 7 juin dernier, a dû **être reporté** pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Nous sommes heureux de vous confirmer que cette journée dédiée au bien-être, à la prévention et à la découverte se tiendra le **dimanche 8 novembre 2026**.

Cette nouvelle date permettra de retrouver les praticiens qui partageront durant cette journée leurs savoir-faire à travers des **ateliers** de groupe, des **découvertes** individuelles et des **temps d'échange** autour du bien-être et de la santé.

LA BARBACANE SAISON 26/27



Concert, théâtre, cirque, danse, humour, spectacles à voir en famille, la programmation de La Barbacane s'adresse à tous les publics, petits et grands, curieux et novices.

Les chansons pop de **Charlie Winston**, l'humour de **Camille Tissot**, le rock endiablé d'**Hendrix** dans sa version au féminin, les chansons pleines d'humour d'**Oldelaf**, la danse exaltante de **Leïla Ka...**

Découvrez dès maintenant tous les spectacles sur le site www.labarbacane.fr

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE

N'attendez pas pour acheter vos places ou pour vous abonner !

Depuis le mardi 23 juin, vous pouvez acheter vos billets et vous abonner pour tous les spectacles de la saison 26/27.

Billetterie en ligne : à toute heure, achetez vos places sur www.labarbacane.fr. Les réservations sont immédiates et vous permettent de récupérer vos billets électroniques.

L'abonnement vous permet de profiter de tarif le plus bas (de 12 à 18 €) en choisissant seulement 3 spectacles minimum !

L'équipe de La Barbacane sera également présente au forum des associations de Garancières pour vos réservations et abonnements (5 septembre)

PRÉSENTATION DE SAISON

Venez fêter avec nous la nouvelle saison !

Toute l'équipe vous donne rendez-vous à la rentrée pour vous présenter les spectacles et ouvrir la saison à vos côtés !

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

À La Barbacane (gratuit, réservation conseillée)

➤ **Dès 17h : caravane ciné-concert AVION PAPIER (collectif La Méandre).**

Sur le parvis de La Barbacane. Représentation toutes les 30 min. À voir dès 1 an.

Dans la petite caravane, un musicien mêle surprenantes manipulations d'objets et instruments de musique improbables !

➤ **19h : accueil en musique avec la fanfare OOO BAND**

➤ **19h15 : présentation de la saison 26/27**

Toute l'équipe de La Barbacane vous invite à découvrir les spectacles de la saison.

➤ **20h : concert-spectacle Marmooz de la fanfare OOO BAND**

Aux sons des musiques afro-américaines (funk, jazz, hip-hop, new orleans) et aux chorégraphies venues d'un autre monde.

➤ **20h45 : apéritif festif !**

La Barbacane à Garancières

Scène conventionnée Art en territoire (label délivré par le ministère de la Culture), La Barbacane se déplace dans les communes avec les artistes de sa saison. Profitez de ces rendez-vous proches de chez vous pour inviter famille, voisins, et amis !

UN RENDEZ-VOUS THÉÂTRE PAS BANAL !

Victor Hugoat, N°1 du rap français

Dans la vie, Bart a deux passions : Victor Hugo et le rap !

Récemment, Bart a eu une révélation : si Victor Hugo avait vécu aujourd'hui, il aurait été le meilleur des rappeurs. Le monde devait savoir. Comment ? En créant un morceau de rap pour raconter la vie de « l'homme siècle » !



Au travers d'une galerie de personnages et d'un battle de rap, Bart explore la vie de Victor Hugo. Avec le public et quelques rappeurs (Jul, Nekfeu, PNL, Gazo, Soprano), ils vont recréer en chanson la bataille d'Hernani, pleurer la mort de sa fille, vibrer lors de ses discours politiques et dialoguer avec le maître lui-même !

📍 **Samedi 28 novembre 20h45, à la salle des fêtes de Garancières**

🕒 À voir dès 12 ans / Durée : 1h10 / Tarif A : 9 € / 6 €

UN APÉRO-CONCERT FESTIF AU CŒUR DE L'HIVER !

Heida Björg & the kaos (chanson, world, rock, jazz)



© Lamia Lahbabi

Le groupe puise son inspiration première du klezmer, tradition musicale ashkénaze, à laquelle se mêlent diverses influences allant du rock, au jazz, passant aussi par le folklore islandais, apporté par l'exceptionnelle chanteuse et clarinetteste Heida Bjorg.

📍 **Vendredi 18 décembre 19h30, à la salle des fêtes, Garancières**

🕒 Gratuit (réservation conseillée) / Durée : 1h / Bar et planches apéro gourmandes

👉 Venez en famille, entre amis, en voisin !

Pour rejoindre La Barbacane :

La Barbacane

Scène conventionnée Art en Territoire
Place du 8 mai 1945 / BEYNES (78)

👉 En ligne : www.labarbacane.fr

👉 Sur place, par mail ou téléphone :
reservation@labarbacane.fr
09 78 03 82 15

Retrouvez toutes les actualités de La Barbacane sur :

👉 facebook.com/Labarbacane

👉 instagram.com/_labarbacane_

www.labarbacane.fr



Garanc'à Table

Une première édition sous le signe de la convivialité

La première édition de **Garanc'à Table** qui s'est tenue le **29 mai 2026**, a rencontré un très beau succès et restera comme **l'un des temps forts** de ce début d'été 2026 à Garancières.

Vous avez été très nombreux à répondre présents et nous tenons à **remercier chaleureusement** l'ensemble des Garanciéroises et Garanciérois qui ont participé à cet événement. Votre présence, votre bonne humeur et votre enthousiasme ont largement contribué à faire de cette soirée **un moment de partage particulièrement réussi**.

Au fil de la soirée, les habitants ont pu se retrouver autour des différents **stands de restauration**, profiter de **l'ambiance musicale** et partager un **moment festif** en famille ou entre amis. Quel plaisir de voir **toutes les générations réunies** dans un même élan de convivialité ! Grâce à l'animation assurée par le groupe **Groovin'Odyssey**, à la présence des **food trucks** et au **manège C'clate**,



cette première édition de Garanc'à Table a rencontré un véritable succès. Ces animations ont contribué à créer une ambiance chaleureuse, festive et conviviale, **appréciée par les habitants de tous âges**.

Cette première édition de Garanc'à Table a démontré, une fois encore, **l'attachement des habitants** aux moments de rencontre et de partage qui font vivre notre commune. Un succès encourageant qui donne déjà envie de se retrouver pour **la prochaine édition qui se déroulera le 28 mai 2027 !**

LE TOUR DE FRANCE 2026

UNE DÉCEPTION, MAIS UNE PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ



Le **dimanche 26 juillet**, Garancières devait accueillir le passage du Tour de France. Malheureusement, l'étape a été raccourcie et n'a pas traversé notre village en raison de la mobilisation exceptionnelle des forces de sécurité et de secours face aux importants incendies en Gironde et dans le sud de la France.

A cette occasion, des vélos généreusement offerts par les habitants ont été peints par des bénévoles, des membres du comité des fêtes et des élus. Les services technique se sont également mobilisés afin de décorer le village aux couleurs du Tour.

*Nous remercions
chaleureusement les habitants
avec leurs magnifiques décorations
de maison, les bénévoles
et les associations qui s'étaient
mobilisé pour cet évènement.*

Leur engagement mérite d'être salué.



Le Coin des ASSOS

LE COMITÉ DES FÊTES

Depuis la diffusion du dernier MAG, le Comité des Fêtes a honoré plusieurs rendez-vous avec succès.

Fin novembre, devant les nombreuses demandes de participation reçues, nous avons agrandi notre **marché de Noël** et accueilli 36 exposants pour le plus grand bonheur de tous les visiteurs. Une excellente tartiflette, de bonnes crêpes, un vin chaud pour réchauffer les cœurs, tous les ingrédients d'un marché de Noël réussi.

Le comité des fêtes a également innové lors de ses **lotos**. Contrairement aux autres années, la destination des gros lots (voyages) n'était pas imposée mais une **participation à un séjour au choix** du gagnant. Idée qui a remporté un vif succès et ils étaient très nombreux à tenter leur chance, que ce soit au loto de Noël comme celui du printemps.

Lors de la rédaction de cet article, nous sommes en pleine préparation pour la fête de la **Saint-Pierre**. Espérons que celle-ci remporte le même succès que l'année dernière.



Les membres du comité des fêtes font leur maximum pour apporter de l'**animation** et de la **joie** dans notre village, mais ne sont pas exemptés des vicissitudes de la vie.

En mars dernier, la famille du comité a perdu plus qu'un ancien membre mais aussi une camarade, une amie. Des années 1990 à 2019, **Monique Le Tirant** a fait partie du Comité des fêtes, devenue présidente de 2000 à 2005 et 2009 à 2011, elle a insufflé son **dynamisme**, sa **bonne humeur**, son **naturel**, son **goût pour la fête** et sa **bienveillance**. Elle s'était ouverte sur son désir de revenir parmi nous, mais la vie en a décidé autrement. Il nous faut donc continuer et notre message de l'année dernière reste d'actualité à savoir :

Le Comité des Fête est **ouvert à de nouvelles suggestions** d'activité mais aussi à de **nouvelles adhésions**. Alors, si cela vous tente... **N'hésitez pas !**



L'ASSOCIATION PAROISSIALE DE GARANCIÈRES-BOISSY PROPOSE :

FESTIVAL « À VOIX NUES »

La troisième édition du festival « À VOIX NUES », initié en septembre 2024 par l'association paroissiale Garancières-Boissy dans le cadre de la mise en valeur de l'église saint Pierre, proposera deux concerts et un atelier de pratique vocale au cours du dernier week-end de septembre :

Samedi 26 septembre

➤ à 18h : concert « Lune & Ombre », un récital en solo de **Nadia Lavoyer**, soprano de l'ensemble vocal LA MAIN HARMONIQUE. Dans ce « seule en scène » Nadia proposera un voyage sonore qui court sur mille années et qui relie le sacré et le profane, l'intime et l'universel.



Dimanche 27 septembre

Concert vocal du trio occitan La Soubirane (Stéphanie Della Rocca, Carine Joanny, Isabelle Bouguetou) : trois voix, trois personnalités, trois aspirations qui s'harmonisent et s'élèvent pour ne faire plus qu'une.

- de 14h à 15h, **atelier vocal** animé par les chanteuses du trio La Soubirane, ouvert à tous, adolescents et adultes. Gratuit, inscription préalable auprès de l'association paroissiale (06 33 36 38 11);
- à 17h30, **conférence de pré-concert** : présentation du trio La Soubirane, parcours et répertoire ;
- à 18h, **concert** : programme original de chants mariaux de l'Arc méditerranéen, une invitation à un voyage au cœur des chants traditionnels (sud de la France, Corse, Italie) pour célébrer le cycle éternel de la vie.

LA FÊTE DE LA LUMIÈRE, 5^{ÈME} ÉDITION

Samedi 5 et dimanche 6 décembre, de 10h à 17h : exposition d'œuvres d'art, en accès libre dans l'église saint Pierre, autour du thème de la lumière et de la transparence, avec deux invitées :

Jeanne-Sophie de Peretti artiste peintre locale et **Caroline Vauvert Valarcher**, travail du vitrail et sculptures en verre coloré.



Et aussi

Samedi 5 décembre après-midi : à la salle des Fêtes, atelier créatif pour les enfants, petits bricolages et confection de sujets sur le thème de Noël.

LA CAPOEIRA DÉBARQUE À GARANCIÈRES AVEC L'ASSOCIATION GINGA QUE BALANÇA !

La capoeira est un art martial afro-brésilien qui associe combat, musique, acrobaties et danse. Née au Brésil durant l'esclavage, elle permettait aux esclaves africains de dissimuler leurs techniques de défense sous des mouvements dansés. Aujourd'hui, elle est reconnue comme un symbole de liberté, de respect et de partage.



Pratiquée dans une **roda** (cercle), la capoeira mêle esquives, attaques et musique traditionnelle jouée notamment au berimbau, au pandeiro et à l'atabaque. Au-delà du sport, elle développe la discipline, la confiance en soi, le respect et l'esprit de communauté.

À Villepreux, la capoeira est transmise par **Mestre Indio**, originaire de Salvador de Bahia, berceau de la discipline. Installé en France depuis de nombreuses années, il œuvre à la diffusion de la culture brésilienne et a formé de nombreux capoeiristes au sein de l'académie **Okê Aro Asé**, à l'origine de plusieurs associations en France, au Brésil et au Portugal.

Dès **septembre 2026**, l'association **GINGA QUE BALANÇA**, à Garancières, proposera des cours animés par **Formado Tênisboy (Élie)** :

- **Enfants (à partir de 6 ans) :** vendredi de 18h30 à 19h30
- **Adultes :** vendredi de 20h00 à 21h30

Venez nous rencontrer au forum des associations le **5 septembre 2026** et venez essayer une séance gratuitement.

A vos Abadás !

ÉCHANGES

Échanges est une association loi de 1901 créée en 1991. Son objectif est de **rassembler** des personnes désireuses de partager des centres d'intérêts communs. Elle est affiliée à la fédération nationale « Générations Mouvement » (www.generations-mouvement.org), qui regroupe plus de 8000 associations locales.

À l'image d'autres clubs, l'association propose des **activités régulières** (jeux de cartes, magie, scrabble, encadrement, vélo, rando pédestre) ainsi que des **sorties** pour des visites au fil de l'année. Suivant le calendrier, les adhérents se réunissent pour des moments de convivialité **2 à 3 fois par an**.

- **En mars**, nous sommes allés en Essonne pour



une journée de visite au domaine de Dannemois, propriété de Claude François et à la Verrerie d'Art de Soisy sur École.

- **En avril**, à l'invitation d'un club voisin, nous sommes allés à Médan pour une visite commentée du musée Dreyfus, de la maison de Zola ainsi que de l'église et du château de Médan.
- **Puis en mai**, nous avons fait une sortie de 2 jours dans la Sarthe, avec de nombreuses visites : élevage de juments, atelier verrerie, rêve d'abeilles, centre historique du Mans, ainsi que visite commentée de la cathédrale pour terminer par un parcours dans le domaine zoologique de Pescherey.
- **En septembre**, Echanges sera présente au forum des associations de Garancières, puis une journée dite de « Retrouvailles » nous mènera à Chamerolles avec pour thème « du parfum au chocolat ».
- **En décembre**, nous partagerons un moment convivial très attendu pour une journée festive à l'approche de Noël dans une ambiance musicale permettant de danser dans une salle des fêtes embellie pour l'occasion.

Site Internet : www.echanges-garancieres.fr
Courriel : echanges.garancieres@gmail.com

GALA

JOUER ET CRÉER ENSEMBLE

À travers la musique, le théâtre et les arts plastiques, GALA continue d'offrir aux enfants et aux familles un espace où l'on apprend, où l'on crée, où l'on se rencontre. Une association vivante, portée par l'énergie de ses intervenants et de ses

MUSIQUE : APPRENDRE, JOUER, PARTAGER

Les ateliers de musique continuent d'accueillir de nombreux élèves, du débutant curieux au musicien confirmé. Cours individuels, formation musicale, ensembles multi-instruments... chacun progresse à son rythme, accompagné par des intervenants investis et attentifs.



L'association propose un **éveil musical dès 5 ans**, puis un atelier de **découverte** pour les enfants en CP ou CE1. Les plus grands peuvent ensuite s'orienter vers des cours **individuels** d'instrument et **collectifs** de formation musicale. Les disciplines enseignées couvrent un large

éventail : **piano, guitare, guitare électrique, chant, batterie, violon, violoncelle, flûte, saxophone.**

Tout au long de l'année, **auditions** et **concerts** viendront mettre en lumière ces jeunes musiciens, leurs progrès et leur enthousiasme.

THÉÂTRE ENFANTS : UN ESPACE POUR OSER

Le théâtre reste **l'un des piliers** de GALA. Les jeunes comédiens (à partir de 8 ans) y découvrent la joie de **jouer ensemble**, d'explorer des personnages, de **prendre confiance** en eux. Le spectacle de fin d'année, toujours très attendu, sera l'occasion de **célébrer leur créativité et leur travail**.

ARTS PLASTIQUES : COULEURS, MATIÈRES ET IMAGINATION

Les ateliers d'arts plastiques offrent un véritable **terrain d'expérimentation**. Peinture, collage, volume, dessin... tous, petits ou grands (à partir de 6 ans), y **développent** leur sens artistique tout en apprenant à **observer, manipuler et inventer**. Le **vernissage de fin d'année** est le point d'orgue.

UNE ASSOCIATION DYNAMIQUE... MAIS QUI A BESOIN DE SOUTIEN

Soutenir GALA, c'est soutenir la **culture de proximité**, celle qui **crée du lien**, qui fait **grandir** les enfants, qui **anime** nos communes au quotidien.

TAEKWONDO CLUB

Le **Taekwondo club de Thoiry**, affilié à la Fédération française de Taekwondo et disciplines associées donne des cours sur Garancières.

Envie de **reprendre le sport**, ou de chercher à **se dépasser**, venez découvrir cet art martial coréen dans la **bonne humeur** et la **bienveillance**, où vous pratiquerez notamment :

- **la technique traditionnelle** : coups de pieds, de poings et blocages
- le combat en **opposition**
- des **techniques** de self-défense

À la **salle la remise**, le **mardi** cours enfants (6 à 15 ans) de 19h à 20h et cours adultes (à partir de 16 ans) de 20h à 21h30.



U.S.Y GYM

Le **7 septembre 2026**, l'USY Gym Sport Santé fera sa rentrée avec du **stretching postural**, de la **randonnée**, du **renforcement musculaire**, du **pilates**, du **tabata** et de la **gym douce**.

Pour **dire non** à la fatigue, au stress, aux douleurs, venez essayer une activité et l'adopter pour l'année !

Dans une **ambiance amicale**, encadré(e)s par des animateurs sportifs **professionnels** et **dynamiques**, vous progresserez en douceur.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement à l'adresse mail suivante : usygyms@gmail.com



BEABA : FAITES LE PLEIN D'ÉNERGIE !

SPORT, BIEN-ÊTRE ET ÉNERGIE À GARANCIÈRES

➤ Fitness & danse • Bien-être Aquatique

Cardio latino, zumba, pilates, yoga, stretching, aquagym, aqua douce, aquabike...

Adultes - tous niveaux

6 allée de l'Etang du Moulinet,
78890 Garancières

De 9h30 à 21h selon les cours

Contact : 06 30 30 01 95

Rejoignez BEABA et trouvez l'activité qui vous fait du bien !

Site internet : asso-beaba.fr

E-mail : beaba.asso@gmail.com



U.S.Y FOOTBALL CLUB UNE SAISON RÉUSSIE GRÂCE À L'ENGAGEMENT DE TOUS !



La saison 2025/2026 s'achève sur une **belle dynamique** pour USY FOOT, marquée par de nombreux succès sportifs et associatifs. Cette réussite est avant tout le fruit de l'**investissement remarquable de nos bénévoles, éducateurs et dirigeants**, que nous remercions chaleureusement pour leur engagement sans faille tout au long de l'année. Par leur passion et

leur disponibilité, ils permettent à nos jeunes et moins jeunes de pratiquer leur sport dans les meilleures conditions. Nous adressons également nos **sincères remerciements à Garancières** pour son soutien constant et son implication auprès du club. Les nombreux investissements conjoints réalisés cette année pour moderniser et améliorer nos infrastructures témoignent d'une réelle **volonté de faire vivre le sport local** et d'offrir un cadre toujours plus accueillant à nos licenciés(es).



LE SAVOIR-VIVRE

DANS NOTRE COMMUNE

Options pour le savoir-vivre à Garancières.

Pour préserver un cadre de vie agréable dans notre commune, dans le respect de tous !

Nous vivons dans une jolie commune où nous souhaitons que la convivialité, les relations de bon voisinage et le respect de l'environnement soient au centre de nos valeurs. Pour cela, nous devons porter attention à nos comportements au quotidien.

Quelques règles doivent être rappelées et suivies afin que nous cohabitons ensemble dans de bonnes conditions et dans le respect de chacun.

Attention aux nuisances sonores

Les travaux de bricolage et de jardinage peuvent entraîner une intensité sonore importante. **Soyons vigilants à respecter le cadre horaire** défini afin que les relations de voisinage restent de bonne qualité.

Pour les particuliers, les heures de tontes et autres bricolages bruyants sont autorisées :

- ⊗ Du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h00 puis de 14h à 19h30
- ⊗ Les samedis de 9h00 à 12h00 puis de 15h00 à 19h00
- ⊗ Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Pensez à vos voisins proches quand vous faites vos travaux !

Si une fête familiale - pouvant occasionner du bruit dans la journée et même plus tardivement dans la nuit - se prépare chez vous, veuillez à **prévenir vos voisins** de la possible gêne occasionnée.

Pour les professionnels, les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage sont interdits :

- ⊗ Avant 7h et après 20h du Lundi au Vendredi
- ⊗ Avant 8h et après 19h le Samedi



Gestion des déchets et déchetterie

Garancières dispose d'une déchetterie, située à côté du magasin Netto, accessible aux horaires suivants :

- ⊗ Les mardis, vendredis et samedis de 10h00 à 12h30 puis de 13h30 à 17h00
- ⊗ Les dimanches de 9h00 à 13h00

Notons que si vous récoltez des déchets verts en grande quantité dans votre jardin et que votre benne à végétaux ne suffit pas à les stocker, vous devez les déposer à la déchetterie. Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit par arrêté préfectoral.

Il est interdit de brûler dans son jardin :

- ⊗ L'herbe issue de la tonte de la pelouse
- ⊗ Les feuilles mortes
- ⊗ Les résidus de tailles de haies et d'arbuste
- ⊗ Les résidus de débroussaillage
- ⊗ Les épluchures, ...
- ⊗ Les matériaux divers comme des pneus ou de la peinture...



Jour de ramassage des ordures ménagères, emballages et déchets verts



Depuis le 1^{er} janvier 2026, la gestion des déchets est gérée par la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines.

La collecte des déchets s'effectue sur deux jours comme suit :

- ⊗ Ordures ménagères et emballages : le mardi matin.
- ⊗ Déchets végétaux : le mercredi après-midi.

Pour vous renseigner ou obtenir toutes informations complémentaires, vous pouvez vous connecter sur le site de la CCCY ou par email : dechets@cccy.fr :

cœur-yvelines.fr



Vous pouvez tout à fait vous servir des tontes de pelouse comme **paillis** pour vos plantations et également réaliser du **compost individuel**.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que **les dépôts sauvages sont strictement interdits**. Non seulement ils portent atteinte à l'esthétique de notre commune et vont à l'encontre du bien-vivre ensemble !

Les encombrants

Les collectes des encombrants se font sur **rendez-vous auprès de la CCCY** :

- En ligne via votre espace dédié sur le site de la CCCY
- Par téléphone au 01 34 89 23 17

Respectons nos animaux, nos voisins et notre environnement

Nos compagnons à quatre pattes nous apportent beaucoup de joie. Ils font partie intégrante de notre vie au quotidien. Rendons leur tout cet amour en veillant sur leurs besoins : offrons-leur de l'exercice et de l'attention. Ils seront heureux et moins enclins à aboyer !



Être propriétaire d'un chien **inclus des responsabilités** :

- Soyez vigilant et évitez que votre animal aboie excessivement
- Surveillez-le afin qu'il ne s'échappe pas ni erre dans les rues de la commune
- Faites-le identifier par une puce électronique ou un tatouage
- Respecter les règles locales concernant la tenue en laisse dans les espaces publics

Pour le respect de tous et de notre environnement, veillez à **ramasser les crottes** de vos animaux, laissées derrière eux lors de vos balades quotidiennes. **Des poubelles et sacs** sont à dispositions sur la commune :

- Place de la Mairie à côté de l'ADMR
- À la mare aux pompiers, rue de l'Église
- À l'entrée de la place du monument aux morts, à l'angle de la rue Saint-Maurice et de la rue Saint-Pierre.
- À l'angle de la ruelle de Loup, près de la fontaine et de la rue du Général Leclerc.

Une commune dynamique, respectueuse de son cadre de vie

Dans le même temps, la municipalité tient à rappeler régulièrement les règles essentielles du bien-vivre ensemble qui contribuent à préserver la **tranquillité**, la **sécurité** et la **qualité** du cadre de vie de tous les habitants.

Le respect du voisinage est l'affaire de chacun.

Les nuisances sonores doivent être limitées, notamment lors des travaux de bricolage ou de jardinage, des rassemblements privés ou de l'utilisation d'appareils bruyants, conformément à la réglementation en vigueur. Chacun est invité à **faire preuve de civisme** afin de préserver la tranquillité de tous.

Les propriétaires et occupants ont également l'obligation **d'entretenir les trottoirs situés devant leur habitation**. Cela comprend le désherbage, le balayage, le déneigement lorsque cela est nécessaire ainsi que le maintien en bon état de propreté des abords de leur propriété. Les haies, arbres et arbustes bordant la voie publique doivent être **régulièrement taillés** afin de ne pas empiéter sur le domaine public, de **garantir la sécurité** des piétons et des cyclistes et de préserver la **visibilité** des automobilistes aux intersections et sorties de propriété. Ces obligations résultent de dispositions légales destinées à **assurer la sécurité** de tous les usagers de l'espace public.

Le respect de la propreté des espaces publics constitue également une **responsabilité collective**. Les déchets doivent être **déposés** dans les équipements prévus à cet effet et les déjections canines **ramassées** par leurs propriétaires. Les **dépôts sauvages**, qui représentent un coût important pour la collectivité, sont interdits et passibles de sanctions.

Le stationnement doit être réalisé dans le **respect des règles du Code de la route** afin de ne pas gêner la circulation, l'accès des secours, les déplacements des personnes à mobilité réduite ou l'utilisation des trottoirs par les piétons.

Chacun est invité à adopter une **attitude respectueuse** envers les équipements publics, les espaces verts et le mobilier urbain, qui constituent un patrimoine commun financé par l'ensemble des contribuables. La qualité de vie dans notre commune repose avant tout sur le **respect mutuel**, le **civisme** et l'**engagement de chacun**. Ces gestes simples du quotidien contribuent à faire de notre village un lieu **agréable, sûr et accueillant pour tous**.

LA CIVILITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS...



AGISSONS ENSEMBLE !

STOP

aux dépôts
SAUVAGES



Ils sont partout. Les déchets sauvages sont présents sur la terre ferme, dans les cours d'eau, les océans, et même dans l'espace. Chaque ville, chaque village est touché par ce fléau et Garancières n'est pas épargné.

C'est pourquoi, pour des raisons **écologiques**, autant que pour l'**amélioration du cadre de vie**, il est urgent que les dépôts sauvages diminuent. L'efficacité des agents municipaux qui se chargent de retirer ces dépôts ne permet pas de voir leur ampleur.

Tout récemment, grâce à l'**installation de caméras** de chasse, nous avons pu **identifier** le propriétaire d'un dépôt sauvage. Celui-ci a été entendu par la gendarmerie et a dû **retirer le dépôt** par ses propres moyens.

Mais pour lutter encore plus efficacement contre le fléau des dépôts sauvages, la municipalité a décidé de taper

directement **au porte-monnaie** des contrevenants en mettant en place une amende administrative **dissuasive** via l'arrêté n° 2026/61 validé par la Préfecture (visible sur le site internet rubrique « la mairie » « vie municipale » « arrêtés permanents »).

*L'amende administrative
est recouvrée au bénéfice
de la commune.*

Le montant de l'amende administrative est fixé en fonction du volume du dépôt et de sa nature. Le barème s'applique aux **particuliers** comme aux **professionnels** (avec une **multiplication par deux** de l'amende pour les professionnels) :

Types de déchets	Quantité			Réitération (en supplément)
	Inférieur à 1 m ³	De 1 m ³ à 5 m ³	Supérieur à 5 m ³	
Déchet ménager	500,00 €	1 000,00 €	1 600,00 €	1 000,00 €
Textile	500,00 €	1 000,00 €	1 600,00 €	1 000,00 €
Plastique	500,00 €	1 000,00 €	1 600,00 €	1 000,00 €
Déchet vert	500,00 €	1 100,00 €	2 100,00 €	1 000,00 €
Encombrant, meuble	500,00 €	1 100,00 €	2 100,00 €	1 000,00 €
Palette	500,00 €	1 100,00 €	2 100,00 €	1 000,00 €
Pneu	1 500,00 €	2 000,00 €	3 000,00 €	1 000,00 €
Déchet électronique	2 000,00 €	3 000,00 €	4 000,00 €	1 000,00 €
Déchet de chantier	2 000,00 €	3 500,00 €	5 500,00 €	1 000,00 €
Pièce détachée, épave	3 000,00 €	6 000,00 €	10 000,00 €	1 000,00 €
Produit chimique	5 000,00 €	9 000,00 €	14 000,00 €	1 000,00 €
Produit dangereux (type amiante ou autre)	5 000,00 €	9 000,00 €	14 000,00 €	1 000,00 €

MOINS DE DÉCHETS VERTS, *plus de ressources !*

ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES AU JARDIN



Moins de déchets verts
= moins de collecte
= moins de CO₂
= des économies
pour la collectivité
et pour vous !

➤ Moins de déchets, plus de nature, ➤
plus d'économies pour tous ! ➤

1 COMPOSTER PLUTÔT QUE JETER

Utilisez un bac à compost
ou un composteur.



Vos déchets de jardin
se transforment en un
compost riche et naturel.

2 UTILISER LE COMPOST AU POTAGER

Nourrissez votre sol
naturellement !



Un compost maison améliore
la fertilité du sol, stimule
vos cultures et réduit l'arrosage.

3 PRIVILÉGIER LE MULCHING

Laissez l'herbe au sol !

Tondre sans ramasser



OU

Utiliser un robot tondeuse



L'herbe finement broyée
nourrit la pelouse, garde
l'humidité et limite les herbes
indésirables.

4 BROYER POUR PAILLER

Broyer vos tailles de haies,
branches et feuilles.



Le broyat obtenu est un
paillage idéal pour vos massifs,
potager et pieds d'arbres.

MOINS DE DÉCHETS VERTS = PLUS DE BÉNÉFICES !



Moins de déchets
à collecter



Moins de coûts
pour la collectivité
et pour vous



Moins d'émissions
de CO₂



Plus de biodiversité
au jardin

ENSEMBLE,
*arrêtons de produire
des déchets verts !*



AGISSONS AUJOURD'HUI
POUR UN JARDIN PLUS DURABLE
ET UN AVENIR PLUS VERT !

**DE MOINS EN MOINS
DE RAMASSAGE
DE DÉCHETS VERTS**

ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES !



Chaque geste compte, chaque jardin peut faire la différence !



PORTRAITS DE VILLAGE

Au cœur de nos campagnes : à la découverte des agriculteurs de Garancières

Ils **façonnent** nos paysages, **s'adaptent aux saisons** et **innovent** chaque jour pour préparer l'agriculture de demain. Pourtant, leur métier reste souvent méconnu. Rencontre avec les **trois agriculteurs** qui font vivre les terres de Garancières.

Garancières a la chance d'être entourée de plaines agricoles et de forêts, un cadre naturel qui fait la richesse de notre commune. Sur les 1 000 hectares que compte le territoire communal, 700 hectares sont cultivés. Parmi eux, **500 hectares** sont exploités par nos trois agriculteurs garanciérois : **Nicolas L'Avenant**, la famille **Villette** et **Olivier Cottin**. Les 200 hectares restants sont cultivés par des exploitants extérieurs.

L'agriculture a profondément évolué au fil des décennies. En 1976, Garancières comptait encore 15 agriculteurs. En 2026, ils ne sont plus que trois. Malgré cette évolution, ils continuent chaque jour à entretenir nos paysages et à **produire les cultures** qui nous entourent.

UNE JOURNÉE QUI COMMENCE... AVANT LE LEVER DU SOLEIL

Avant même de démarrer un tracteur, la première mission est d'**analyser** les conditions de la journée. Météo, cours des céréales, prix des engrais, coût du GNR (gazole non routier), évolution du pétrole, taux de change euro-dollar... autant d'informations qui permettent d'**organiser le travail**.

Selon les prévisions météorologiques, les interventions sont adaptées. Une journée ne ressemble jamais à une autre : dans ce métier, c'est souvent **la nature qui décide**.

UNE ANNÉE RYTHMÉE PAR LES SAISONS

Contrairement aux idées reçues, le **travail de l'agriculteur ne s'arrête jamais**. Une nouvelle campagne agricole débute dès la fin des moissons, au mois d'août, avec la préparation des terres.

- ⊙ **À l'automne**, place aux semis de blé, colza, orge, maïs, pois et lin.
- ⊙ **Au printemps**, les cultures sont accompagnées grâce aux apports d'engrais et aux interventions de protection des plantes.
- ⊙ **L'été** est marqué par les moissons, suivies du travail des sols pour préparer la campagne suivante.
- ⊙ **L'hiver** est consacré à l'entretien et à la réparation du matériel, mais aussi aux nombreuses démarches administratives.



DES MOISSONS DE PLUS EN PLUS PRÉCOCES

Le changement climatique **influence également le calendrier des récoltes**. Aujourd'hui, les moissons ont généralement lieu entre le 25 juin et le 14 juillet, alors qu'il y a quelques décennies elles débutaient plutôt entre le 14 juillet et le 20 août, voire jusqu'en septembre certaines années.

QUAND LES DRONES PRENNENT LEUR ENVOL

L'**innovation** fait désormais partie du quotidien des exploitations. Cette année, les couverts végétaux ont été semés à l'aide d'**un drone**, avant même la récolte.



Les graines sont **épanchées directement** dans les cultures encore sur pied. Lors de la moisson, elles tombent au sol et sont naturellement recouvertes par la paille broyée laissée par la moissonneuse-batteuse. Cette technique permet de **gagner** du temps, de **réduire** les passages dans les champs, d'**économiser** du carburant, de **limiter l'usure** du matériel et de favoriser une agriculture toujours **plus performante et respectueuse** des sols.

NOS AGRICULTEURS, UN PATRIMOINE VIVANT

Être agriculteur aujourd'hui, c'est **être à la fois** chef d'entreprise, mécanicien, météorologue, gestionnaire et passionné de nature. Derrière chaque champ cultivé se cachent des mois de travail, d'anticipation et d'adaptation.

À Garancières, nos trois agriculteurs participent chaque jour à **préserver notre cadre de vie** et notre **patrimoine rural**.

*Leur engagement mérite
d'être connu... et reconnu.*



« Les Douceurs de la Croix des Ormes »

Une nouvelle page s'écrit à la boulangerie de Garancières

Depuis la **mi-novembre 2025**, une nouvelle équipe fait vivre le fournil de la boulangerie de Garancières. Aux commandes, **Frédéric Sedilot** et **Antoine Meurant**, deux artisans passionnés, associés depuis 2025, mettent leur expérience, leur savoir-faire et leur amour du métier au service des habitants du village.

À l'origine du projet, **Frédéric Sedilot n'est pas un novice**. Fondateur de la boulangerie d'Orgerus, ouverte en 2006, son parcours est riche et varié. Titulaire d'un BEP Cuisine et d'un CAP Pâtisserie, il a perfectionné son art au sein de la prestigieuse Maison Cartier avant de prendre la responsabilité de la pâtisserie d'un restaurant d'entreprise, où il réalisait près de 400 couverts par service ainsi que des prestations pour des séminaires durant huit années. En parallèle, il poursuit sa spécialisation en suivant une formation chez Le Nôtre, à Plaisir, avant de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

À ses côtés, **Antoine Meurant incarne la relève**. Leur histoire débute il y a plusieurs années, lorsqu'Antoine devient l'apprenti de Frédéric à seulement 15 ans. Après avoir enrichi son expérience dans plusieurs établissements, notamment à Septeuil, puis comme boulanger à Garancières chez les boulangers Bracq, il rejoint ensuite la boulangerie d'Orgerus comme salarié. Une expérience parisienne viendra compléter son parcours avant qu'il ne retrouve son premier maître d'apprentissage. Depuis 2025, les deux hommes sont associés et écrivent ensemble cette nouvelle page de l'histoire de la boulangerie de Garancières.

Cette reprise s'est accompagnée d'**importants travaux de modernisation** et de **mise aux normes** du laboratoire.

Au départ, les pains étaient fabriqués dans leur boulangerie d'Orgerus avant d'être acheminés à Garancières. Grâce aux aménagements réalisés, le pain est désormais **confectionné directement sur place**. Une dernière phase de travaux permettra prochainement de produire l'ensemble des spécialités, des viennoiseries aux pâtisseries, entièrement à Garancières.

Toujours animés par l'envie de progresser et de faire rayonner leur savoir-faire, ils **participent régulièrement à des concours professionnels**. Ils ont participé au concours du Meilleur Croissant des Yvelines au mois de mai. Tout au long de l'année, les gourmands pourront également découvrir des **pâtisseries à thème** imaginées au fil des saisons et des fêtes : Pâques, la Fête des Mères, Halloween, Noël... autant d'occasions de se laisser tenter par leurs créations artisanales.

Au-delà des pains, viennoiseries et pâtisseries maison, Frédéric Sedilot et Antoine Meurant souhaitent faire de leur boulangerie un véritable **commerce de proximité**, où l'accueil, la convivialité et la qualité restent les ingrédients essentiels.

Toute l'équipe est d'ailleurs toujours très accueillante.

Attachés à la **qualité de leurs produits** et à la **vie locale**, ils poursuivent le développement de leur boulangerie avec une ambition claire : proposer, à terme, une **fabrication entièrement réalisée à Garancières**. Une belle aventure artisanale que nous leur souhaitons riche en succès.

Horaires d'ouverture :

La boulangerie « Les Douceurs de la Croix Des Ormes » est désormais **ouverte en continu !**

- Du mardi au samedi de 7h à 19h30
- Le dimanche de 7h à 13h
- Fermée le lundi.

LE CARNET



MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur

Philippine LORANT et Axel MONTFORT 01/08/2025
Corine FOHANO et Fabrice CHRISOLOGUE . . 04/10/2025
Sandra BARBEY et Franck LEFEVRE 08/11/2025
Violaine SOUVRAY et Jonovan LANOE 25/04/2026
Romain GAYE et Terry Guyenne 23/05/2026



NAISSANCES

Nos vœux de bienvenue à...

Jérémie GERMAIN 31/07/2024
Iris HATRON 31/05/2025
Emilie MARIA MASSON 25/07/2025
Elyan BOTRAS 29/07/2025
Hunter ZIMMERMANN 10/09/2025
Ailiah LOCHER 26/09/2025
Nathan CICE 13/11/2025
Aléssio QUEVRAIN 02/04/2026
Emma GUILLE 22/04/2026
Aëlys RULLIER 28/04/2026



DÉCÈS

Nos témoignages de sympathie aux familles

Sawanjot SINGH • 22 ans 04/12/2025
Sabine DE VESIAN • 83 ans 05/12/2025
Thierry BUREL • 61 ans 03/03/2026
Simon GAGEOT • 78 ans 13/03/2026
Monique LE TIRANT née GEFFROY • 79 ans . . 24/03/2026
Albert GOMIS • 79 ans 07/05/2026

PROCHAINES DATES À RETENIR !

1^{ER} SEPTEMBRE	Petit-déjeuner de rentrée scolaire
5 SEPTEMBRE	Forum des Associations
11 SEPTEMBRE	Marché Nocturne
26 & 27 SEPTEMBRE	Festival à Voies Nues – Concert à l'Église
3 OCTOBRE	Spectacle jeunesse de la Bibliothèque « Le Colibri »
10 OCTOBRE	Octobre Rose
17 OCTOBRE	Soirée à thème du Comité des Fêtes
8 NOVEMBRE	Journée Cap Bien-Être
11 NOVEMBRE	Commémoration de l'armistice de 1918
15 NOVEMBRE	Repas des anciens
28 NOVEMBRE	Théâtre avec Victor Hugoat
29 NOVEMBRE	Marché de Noël
5 DÉCEMBRE	Spectacle jeunesse de la Bibliothèque « Le Colibri »
5 & 6 DÉCEMBRE	Fête de la Lumière Concert & Exposition à l'Église
13 DÉCEMBRE	Grand Loto du Comité des Fêtes
18 DÉCEMBRE	Apéro-Concert avec la Barbacane
22 JANVIER	Vœux du Maire
19 MARS	Commémoration et souvenir Guerre Algérie, Maroc et Tunisie
28 MARS	Chasse aux œufs
11 AVRIL	Journée de nettoyage de Garancières
8 MAI	Commémoration de la fin de la 2 ^{nde} Guerre Mondiale en Europe
28 MAI	Soirée Food'Truck
25, 26, 27 JUIN	Fête de la Saint-Pierre